

# DETECTIVE

N° 557 - Jeudi 29 Juin 1939 - 1 fr. 75

VIES  
SECRÈTES



L'étrange Monsieur  
DE SAINTE-MARTINE

16720

# L'étrange

## Monsieur

### DE SAINTE-MARTINE



**SAINTE-EULALIE-D'OLT**  
(De nos envoyés spéciaux)

**L**e meilleur moyen pour « couler » une affaire criminelle en cours d'instruction est de l'exagérer. Ce ne sont certes pas les intentions de M. Roches, chef de la fameuse brigade spéciale de la police judiciaire et de son collaborateur Mayzaud qui viennent de se distinguer dans cette difficile enquête concernant les décès suspects des deux femmes de M. de Sainte-Martine. Nul ne peut se douter des vérifications, des nuits de veille, des enquêtes dans toute la France que nécessite une enquête de cette nature, déclanchée à la suite d'un refus de permis d'inhumer ; alors que la personne suspectée se trouve en liberté avec la possibilité de contrôler discrètement les déplacements des enquêteurs et la marche de l'enquête.

Quel témoin osera déposer contre lui sans crainte. Pourtant grâce à l'habileté professionnelle de l'inspecteur principal Mayzaud, un ensemble de témoignages accablants, confirmés par les expertises scientifiques ont pu être transmises à M. le juge d'instruction Bru qui mit le suspecté sous mandat de dépôt.

M. Claude de Sainte-Martine a empoisonné ses deux femmes. Il aurait d'autres crimes sur la conscience. Oh ! Oh ! ne faisons pas de cet étrange personnage un directeur d'agence de poisons, à l'image de la dernière affaire sensationnelle américaine. M. de Sainte-Martine est actuellement inculpé de l'empoisonnement de ses deux femmes. Etudions donc objectivement les faits, ne trouvez-vous pas qu'ils sont déjà suffisants ?



Le 4 août 1939, Mme de Sainte-Martine, née Causse Maria, le 10 avril 1881, à Sainte-Eulalie-d'Olt (Aveyron), décédait à son domicile, 6, rue Hamelin, à Saint-Mandé, dans des circonstances suspectes, mais qui ne parurent pas de nature au médecin de l'état civil à refuser le permis d'inhumer.

La douleur de M. de Sainte-Martine fut jugée sincère par les uns, et simulée par les autres. Un superbe caveau fut construit. Chaque semaine, le veuf inconsolable s'y rendait les bras chargés de fleurs.

« On croyait même qu'il ne survivrait pas à cette mort », disaient les témoins.

Un seul homme, à cette époque, aurait pu éclairer la justice et déclancher une enquête, laquelle aurait été irréfutable l'autopsie étant effectuée de suite.

Or cet homme n'a rien dit, du moins à la justice.

M. Lucien Molter, employé dans un hôpital, avait fourni de l'arsenic à M. de Sainte-Martine, quelques mois avant la mort de sa première femme.

« C'est pour détruire les rats dont mon hôtel de la rue Neuve-des-Boulets est infesté. »



**Claude de Sainte-Martine, rentier plus que millionnaire, après avoir empoisonné Marie Causse (à gauche) et Clara Boulet (ci-dessous) séduisit sa bonne, Anna Griva (à droite).**



Or il a été établi, que jamais Sainte-Martine ne s'était occupé de la destruction des rats dans cet immeuble qu'il avait donné en gérance.

Toutefois M. Molter, au courant des rumeurs qui circulaient, à la suite du décès de Mme Sainte-Martine crut devoir l'accuser de ce crime, alors qu'il se trouvait seul avec lui dans un café.

M. de Sainte-Martine le prit de très haut, menaçant de faire conduire son accusateur devant le commissaire, mais peu après il remettait un billet de 1.000 fr. à Molter qui en sollicitait deux ou trois.

Dès lors, M. de Sainte-Martine savait qu'il existait une personne susceptible de le perdre, ou tout au moins de lui attirer les pires désagréments.

Le 20 janvier 1931, M. de Sainte-Martine épousa Mlle Boulet Clara, née le 4 septembre 1887, à Rodez, possédant une fortune appréciable. Seulement le mariage fut contracté sous le régime de la séparation de biens.

Qu'à cela ne tienne ! M. de Sainte-Martine se fera reconnaître une dette de 300.000 francs pour commencer et établir un acte le nommant légataire testamentaire de sa femme en cas de décès, et la vie reprit, heureuse du moins en apparence.

C'est alors que la jeune Griva, amenée à Saint-Mandé comme domestique, devient la maîtresse de son patron. La vie est alors impossible. Mme de Sainte-Martine exige le renvoi de cette domestique. Les événements vont se précipiter, la conduite de Sainte-Martine ne faisant plus aucun doute pour sa femme.

Et la lettre de chantage arrive comme une bombe. M. Molter a besoin d'argent.

« Je sais les vraies raisons de la mort de votre première femme. Voulez-vous que tout le monde apprenne que M. de Sainte-Martine est un empoisonneur. »

Cela ne suffit pas, une femme se présente : Rosa, maîtresse de Molter. Elle est reçue par Mme de Sainte-Martine elle-même.

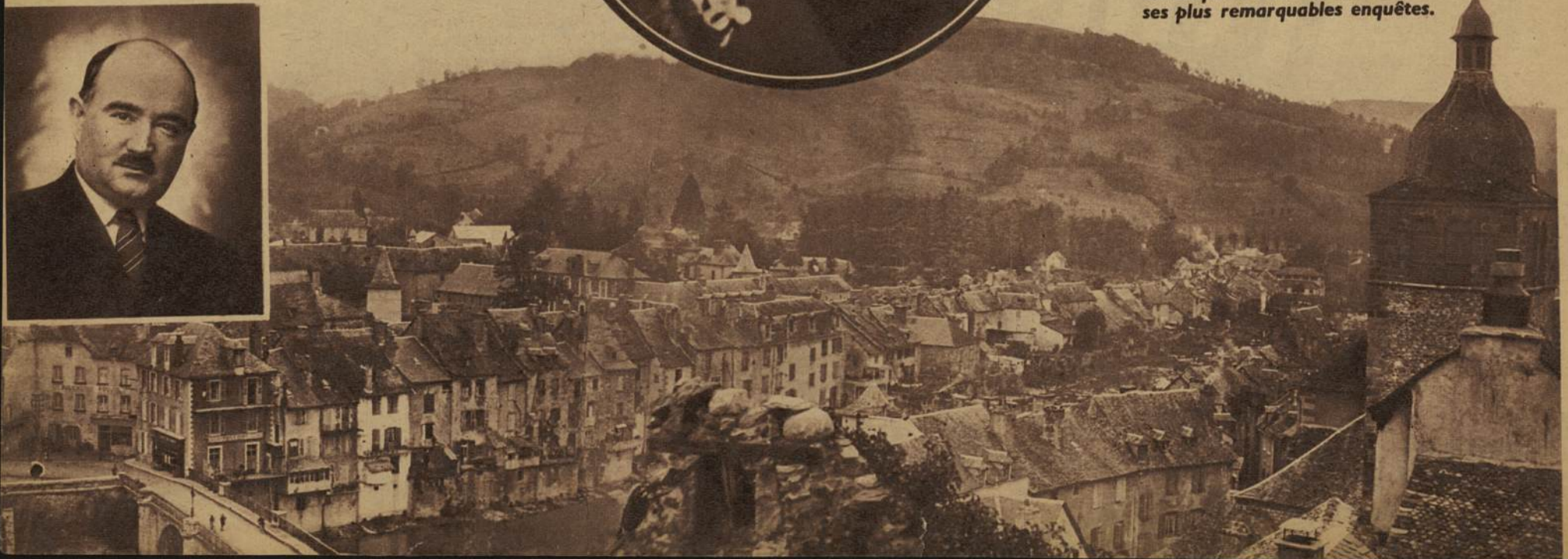
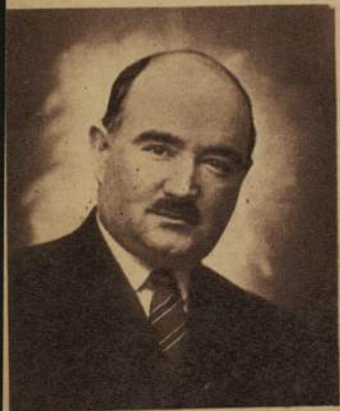
« Si vous connaissiez votre mari, Madame, vous ne resteriez pas 24 heures de plus avec lui. »

Mme de Sainte-Martine ne veut pas croire à tant d'indignité, elle a une explication avec son mari. Elle admet la vengeance, les mauvaises langues, son mari suppose l'avoir convaincue. Mais le doute est entré. Le 7 juillet 1937, Mme de Sainte-Martine est fixée. Elle révoque devant notaire toutes les dispositions testamentaires faites en faveur de son mari, spécifiant qu'en aucun cas, il ne devait participer à sa succession.

Le 8 juillet, elle instituait son frère Boulet Camille légataire testamentaire, et prévenait le notaire que la reconnaissance de dette de 300.000 francs souscrite en faveur de son mari était fictive... Mais la jeune Griva Anne-Marie, née le 28 mars 1921, à Rodez, avec laquelle Sainte-Martine n'a cessé de correspondre, est revenue à Paris. Dans ses diverses places, Sainte-Martine la fait passer pour sa



**L'inspecteur principal Mayzaud accomplit à Saint-Geniez une de ses plus remarquables enquêtes.**



nièce. Il se renseigne près des concierges si la conduite de sa prétendue parente est parfaite, si elle ne reçoit pas des jeunes gens avec lesquels elle pourrait sortir le soir. Lors de ses jours de sorties, celui-ci l'attend avec son auto, afin de passer la journée avec elle.

« C'est mon oncle le boucher, il fait les marchés de banlieue », déclare la jeune Griva à ses patrons.

A Saint-Mandé la vie devient tragique, le drame approche. Mme de Sainte-Martine a décidé de se séparer de son mari, et le 10 juin elle rend visite à sa cousine Mme Marais qui doit l'accompagner chez un avocat. Rendez-vous est pris pour le samedi 11 juin.

Depuis la veille, Mme de Sainte-Martine s'est aperçue de la disparition de la reconnaissance de dette de 300.000 francs souscrite en faveur de son mari. Elle en a avisé le notaire. Le temps presse, dans quel but s'est-on emparé de cette pièce ?

Mais le lendemain, alors que Mme Marais attendait sa parente, pour se rendre chez l'avocat et louer un appartement pour s'y réfugier, elle apprend avec stupeur que cette dernière, malade et alitée, la demande d'urgence.

« Mon malaise m'est apparu après l'absorption d'une pilule, de la même couleur que celles que je prenais habituellement », déclare-t-elle, inquiète.

Déjà les craintes se manifestent, le mal empire. Mme de Sainte-Martine déclare à sa domestique Mme Soulié Hélène, qui connaît toute la situation, que son mari l'a empoisonnée et qu'elle ne veut pas qu'il reste près d'elle.

Le 13 juin 1938, Mme de Sainte-Martine, née Clara Boulet, expirait dans d'atroces souffrances.

Mme Marais accourue aussitôt se souvenant des dernières paroles de sa parente, concernant les fameuses pilules changées de boîte par son mari, voulut se saisir de cette boîte qu'elle savait placée sous l'oreiller, dans le but évident de les faire analyser, mais M. de Sainte-Martine les lui arracha de la main. Depuis, cette boîte n'a jamais été retrouvée.

C'est à la suite de ces faits que le docteur Ricard Raoul, médecin traitant qui avait déjà soigné la première femme, fit part de ses soupçons au docteur Mousson-Lanauze, lequel refusa le permis d'inhumation.

Pendant que l'inspecteur principal Mayzaud, avec une ténacité remarquable, identifiait à travers toute la France, les témoins de ce drame, la science apportait un élément formidable.

Le professeur Kohn-Abrest trouvait dans les viscères de l'une des victimes 126 milligrammes d'arsenic et dans le corps de l'autre 3 milligrammes 30 de strychnine dont 1 milligramme 50 dans le tube digestif.

Ces deux femmes sont mortes empoisonnées déclarent les médecins légistes, le doute n'est pas possible.

Voyons donc maintenant la vie de l'étrange Claude de Sainte-Martine dans le village de Sainte-Eulalie-d'Olt où ce don Juan du poison alla chercher ses deux compagnes.



— Non ? Ce n'est pas possible. Un si brave homme ! C'est par ces mots que chacun, dans le petit village de Sainte-Eulalie-d'Olt, achevait sa lecture du journal, en cet ensoleillé matin de juin.

Sur la place, l'unique place, bordée d'arbres si vieux qu'ils n'avaient plus de feuilles, au pied de la fontaine, un groupe murmurant s'était agglutiné.

Sur la face de tous ces paysans, tannée par le vent, ridée par les rudes travaux de la terre, l'émotion, l'étonnement avaient ajouté une nouvelle ride.

— Mais alors, dit un vieux, il faudra enlever la plaque de la salle du conseil municipal.

— Quelle plaque ? avait demandé un jeune.

— Tu ne le sais pas ? Celle qu'y a fait mettre M. de Sainte-Martine.

— M. de Sainte-Martine ?

— Eh ! petit ! Tu tombes de la lune ? Tu ne le connais pas, ce monsieur ?

— Non !

— Vous savez bien, vous, fit le vieux en s'adressant aux autres. C'est celui de Paris qui venait passer ses vacances ici.

— Même qu'il descendait chez Mlle Hermet, l'épicière, ajouta une jeune paysanne dont les yeux brillaient.

Un beau gars bâti en colosse, bronzé, mal rasé, mal vêtu, interrompit :

— Si je me le rappelle ! Il y a deux ans encore, c'est moi qui lui portais sa musette, à la pêche. Un rude pêcheur entre parenthèses. Et quelle patience ! Chaque fois il me donnait quarante sous pour me remercier. Un brave type.

— Un brave type ! continua le vieux. Tiens, lis ça.

Et il lui tendit un journal. A la première page, s'élevait sur trois colonnes ce titre : « M. de Sainte-Martine, rentier à Saint-Mandé, a empoisonné ses deux femmes. »

La stupeur, sur le visage de ceux qui ne savaient pas, fit place à la curiosité.

Ainsi, c'était un assassin de la plus lâche espèce cet estivant qui, dans le temps des vacances à Sainte-Eulalie-d'Olt, apportait à ce hameau des bords du Lot un peu du prestige de la capitale et beaucoup de son honorable argent ?

Il était maintenant en prison ce pêcheur sympathique et calme qui partait, le matin, sa canne sur le dos et qui n'oubliait jamais de saluer personne ?

Mais l'heure du travail avait sonné. Le groupe se disloqua.

Il ne resta plus sur la petite place, au-dessus de la fontaine d'où coulait sans bruit une eau précieuse, qu'un Christ écartelé sur sa croix rouillée.



Mille neuf cent. Le siècle, en naissant, a versé au cœur des hommes un espoir tout neuf. A Paris, le long de la Seine, au cœur des Champs-Élysées, on a édifié des constructions dont la hardiesse émerveille et fait peur à la fois. L'exposition est devenue le centre du monde, la lampe magique vers laquelle sont attirés comme des papillons tous les hommes avides de plaisirs nouveaux ou de richesses facilement acquises.

Claude de Sainte-Martine, gros paysan court sur pattes, est de ceux-là. Dans son village de l'Allier il s'ennuie. Il « monte » à Paris. Il tente sa chance. Il est décidé à lut-



A Saint-Geniez, Clara Boulet venait passer ses vacances dans la maison de sa belle-sœur.

ter. Il sourit souvent à l'idée du retour chez les siens. Il sera riche, considéré. Il achètera une ferme, il sera conseiller municipal, maire, peut-être député.

Pour l'instant, il n'est que cocher de fiacre. Il trimballe dans la caisse dégingandée de sa guimbarde les couples amoureux vers Robinson et ses arbres.

Il habite une chambre au sixième, impasse du Curé, dans le onzième arrondissement.

Patiemment, il amasse son après sou.

Il se permet, le dimanche, quelques dépenses. Il se paie un repas de bourgeois dans un petit restaurant de cochers qui a l'avantage d'allonger sa terrasse entourée de fusains poussiéreux juste en face d'une station de fiacres.

Ainsi, il ne perdra pas un client. Là, il est servi par une belle fille fraîche et saine : Marie Causse. Elle aussi a quitté sa province pour venir tenter sa chance à Paris. Il est beau parleur. Marie est séduisante. Elle est libre. Un jour, il l'emmène dans son carrosse.

Quinze jours après, dans le restaurant où Marie était

servante et Claude client, ils devinrent mari et femme. Ce fut une belle noce. Ce fut en même temps un dîner d'adieu.

Claude de Sainte-Martine laissait là sa livrée d'automédon et s'établissait marchand de vins et charbons.

Pendant les premières années, le jeune couple coula une existence laborieuse.

Claude, à longueur de journées, montait les sacs de charbon chez les particuliers. Marie, derrière son comptoir, gracieuse et rose, souriait aux clients de plus en plus nombreux.

Un nuage vint ternir le paisible horizon de ce ménage jusque-là uni.

Claude, brusquement, devint ombrageux. Il délaissait sa femme. Il était lointain. Quand Marie l'interrogeait, il ne répondait rien. Elle écrivit à un cousin de Sainte-Eulalie-d'Olt.

« Je ne comprends pas Claude. Il était très doux. Il me fuit maintenant. Il me bat. Qu'est-ce que je dois faire ? »

Ses parents invitèrent les époux à venir passer quelques mois à Sainte-Eulalie.

Dans le calme village natal de Marie, entre des beaux-parents indulgents et des paysans indifférents, Claude se montra sous son jour le plus favorable.

Poli, affable, empressé, il fit la conquête de tous. Il reconquit l'amour de Marie, qui avait pardonné.

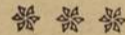
A dater de ce temps, Claude et Marie prirent l'habitude de venir tous les ans passer à Sainte-Eulalie quelques semaines de vacances.

Marie regrettera un jour d'avoir amené son mari dans sa famille...

De retour à Paris, Claude de Sainte-Martine, las de faire le livreur, alors qu'il possédait assez d'argent pour se permettre quelque repos, sans toutefois rester inactif, acheta divers débits dans plusieurs quartiers.

En définitive, il fit l'acquisition d'un hôtel à Maisons-Alfort. Un hôtel modeste pour gens modestes. Sa femme accomplissait le plus clair du travail. C'est elle qui, remplaçant une femme de ménage qui aurait été coûteuse, et un veilleur de nuit qui n'aurait été qu'une bouche de plus à nourrir, faisait toutes les besognes.

Elle ne le voyait plus que rarement. Elle ne s'en étonnait pas. Il lui disait qu'il faisait des affaires. Elle ne le questionnait pas.



Cependant, cet ancien cocher, cet ancien bougnat, maintenant quinquagénaire apoplectique, se sentait des ardeurs d'adolescent. L'argent dont il était tellement chiche pour son foyer, il n'hésitait pas, ternaillé par le démon de la chair, à le donner à de jeunes, de très jeunes personnes dont il aurait pu être le père.

Ces bas débordements ne l'empêchaient pas, d'autre part, de songer aux rêves de sa jeunesse : faire fortune et conquérir à tout prix l'estime des hommes.

L'argent gagné dans son premier commerce, ajouté au capital amassé dans la gestion de ses différentes autres entreprises, lui permit d'acquiescer une confortable maison de quatre étages, à Saint-Mandé, rue Hamelin.

Il alla y habiter, au deuxième, un bel appartement. Il loua les autres. Sa femme, qu'il « délivra » de son hôtel, crut qu'enfin elle allait mener une existence de calme et de repos. Elle pensait l'avoir bien méritée.

Au cours des dernières vacances que de Sainte-Martine passa à Sainte-Eulalie-d'Olt, en compagnie de Marie Causse, ce parvenu eut soudain honte de la basse condition de sa femme.

Ces beaux-parents que, l'année précédente encore, il flattait et choyait, il se retenait pour ne pas les traiter de paysans, de rustres, de bons à rien, de pauvres.

Cette ferme où il aimait errer à travers les étalles chaudes et les cours mal pavées, il la fuyait parce qu'elle était sale et qu'elle sentait mauvais.

Sa femme, la belle Marie dont il aimait jadis la fraîcheur, la force, la santé, il la haïssait désormais. Elle était trop grasse : trop fruste. Elle ne l'avait pas suivi dans ses ambitions. Elle était trop humble, trop effacée.

Il décida qu'ils rentreraient à Paris.

Il devint sombre, taciturne.

Lentement, dans son cerveau de brute, une idée atroce mûrit. Il ne lutta pas une seconde pour la chasser. Il ne fit que chercher les moyens les plus certains qui lui assureraient une impunité définitive après son accomplissement. Il avait trouvé...

Quelques semaines après, se tordant sur son lit de douleur dans d'horribles souffrances, Marie Causse expirait.

A son chevet, un homme, secoué de sanglots, geignait comme un petit enfant.

Claude de Sainte-Martine pleurait sa première femme. Derrière le corbillard qui conduisait au cimetière de



A gauche : la maison natale de Marie Causse, à Sainte-Eulalie-de-Rive d'Olt. Au centre : Gaston Causse, cousin germain de la première femme de M. de Sainte-Martine, se constituera partie civile. A droite : l'église que l'empoisonneur voulait doter d'un riche vitrail en souvenir de sa femme.





Sur la tombe de sa dernière victime, de Sainte-Martine fit graver une épitaphe qui ne manque pas de cynisme.

Saint-Mandé, la malheureuse Marie, de Sainte-Martine offrit à tous le spectacle douloureux d'un homme qui a perdu sa raison de vivre.

Lorsque les premières pelletées de terre heurtèrent avec un bruit sourd le bois du cercueil, dans la tombe, il s'effondra en hurlant : « Ma pauvre femme ! Ma pauvre Marie ! »

Tous les assistants de cette scène déchirante, en lui serrant les mains, ne purent s'empêcher de penser, les larmes au bord des yeux, que vraiment M. de Sainte-Martine était un bien brave homme, et qu'il ne méritait pas son malheur.

L'époux meurtri, le lendemain, décrochant du mur au-dessus de son lit, le portrait de sa femme.

Un an après ce douloureux événement, l'honorable M. de Sainte-Martine, dans la salle de Sainte-Eulalie-d'Oit, faisait un émouvant discours.

Vêtu de noir, le bras gauche entouré d'un crêpe épais, des gants noirs fermés jusqu'aux poignets, le gilet barré d'une chaîne de montre noire, le rentier désespéré vantait les vertus de la femme disparue.

Il trouvait, pour faire l'éloge de sa victime, des accents déchirants et des phrases qui sentaient la mort.

Sa voix trébuchait aux moments pathétiques, et il usait de son mouchoir roulé en boule, comme un comédien use trop souvent d'un effet trop facile.

Autour de lui, on pleurait. L'émotion atteignit à son comble lorsque, en guise de péroraison, il s'adressa au maire :

— Monsieur le maire, en souvenir de ma pauvre Marie défunte, je fais don à la commune d'une somme de dix mille francs. Vous en ferez un bon usage. Mais je voudrais surtout qu'elle serve à récompenser la jeune fille la plus méritante du pays.

De Sainte-Martine n'y regardait pas à mille francs près pour s'ériger en Mécène.

La semaine qui suivit cette touchante cérémonie restera, dans l'esprit des habitants de Sainte-Eulalie, comme une période heureuse et particulièrement bénie.

De Sainte-Martine, malgré sa douleur, son deuil, affichait dans les rues du village un optimisme supérieur et un air conquérant.

Ce ne furent, quotidiennement, que fêtes enfantines dotées de prix, tournées d'apéritifs, enveloppes distribuées ça et là.

Un après-midi où, particulièrement en verve, le veuf inconsolable passait devant la boutique du boucher, il vit celui-ci en train de découper un veau. Il s'avança.

— Vous ne savez pas vous y prendre. Donnez-moi ça ! Il prit le couteau. D'un geste vif, il détacha la tête. Comme on le regardait admirativement, il répondit en bombant le torse :

— C'est mon premier métier. C'est proprement fait, hein ?

Quand il quitta Sainte-Eulalie, il fut regretté de tous. Du plus riche au plus pauvre, tous déplorèrent le départ d'un aussi sympathique « Parisien », et d'un aussi généreux bienfaiteur.

De Sainte-Martine avait réalisé une de ses plus secrètes ambitions. Il avait conquis la considération de ses concitoyens.

### La "belle affaire"

Avant de s'en retourner à Saint-Mandé, Claude de Sainte-Martine alla passer quelques jours au château de Fau, près de Marcillac, dans l'Aveyron, chez des cousins de sa première femme, les Vayssac.

Là, par un bel après-midi, il devait faire la connaissance d'une charmante divorcée, Palmyre Broussy.

Bientôt, entre Palmyre et Claude, une idylle s'ébaucha. L'empoisonneur avait retrouvé tout son allant, toute son ardeur. De moins en moins, il portait ses vêtements de deuil. Il troqua le sévère costume noir contre un seyant costume de flanelle grise. Rondouillard, épanoui, hilare, il promenait, à travers les allées ombragées du château, la cocasserie inconsciente de sa silhouette et la joie retrouvée d'un collégien.

Palmyre, belle femme mûre et sûre de sa séduction, était émue par cet amour, et plus encore à l'idée d'épouser un homme aussi solide dans ses amitiés que fort dans sa richesse. Tacitement, elle acquiesça aux demandes à demi formulées par de Sainte-Martine.

On attendrait un peu. Il fallait qu'un délai décent se fût écoulé entre la date du futur mariage et la mort, récente encore, de la pauvre Marie Causse.

De Sainte-Martine prolongea ses vacances. En compagnie de Palmyre, il fit, dans sa vieille voiture automobile, de longues excursions dans cette pittoresque et sympathique région. Les paysans qui les voyaient passer souriaient, heureux.

— Cette Palmyre, quelle chance elle a ! disaient-ils. Un si beau parti ! Unsi brave homme !

Mais des affaires urgentes attendaient de Sainte-Martine à Saint-Mandé. Il lui fallait partir.

Ses amis Vayssac le retirèrent encore deux jours. — Attendez, Claude. Après-demain, nous donnons une réception. Vraiment, vous nous feriez plaisir, en retardant votre départ.

Claude, fier d'être sollicité, daigna différer sa rentrée. Les hospitaliers époux Vayssac ne se doutèrent pas, en faisant cette invitation, qu'ils venaient de commettre une lourde imprudence.

C'est le lendemain, dans le jardin du château de Fau, au cours d'une garden-party, que Claude de Sainte-Martine fit la connaissance de Clara Boulet.

Celle-ci, belle et grande femme, avait souvent entendu parler de Claude. Elle habitait, sur la grande place de Saint-Geniez, près de Sainte-Eulalie, une confortable maison. Confortable également était son compte en banque. Ne venait-elle pas, il y a quelque temps, de faire un héritage de un million huit cent mille francs ?

Prodiguant sans compter sa verve de commis-voyageur et les charmes douteux d'une conversation de cabotin sur le retour, de Sainte-Martine roulait de groupe en groupe son ventre de nouveau riche. Avec une grâce de Tartuffe assagi, il faisait des ronds de jambe auprès des jeunes filles et de ses lèvres sensuelles laissait tomber des compliments, comme une masse. Cet ancien garçon boucher se sentait pousser une âme de petit marquis.

Dans son immense désir de se bien comporter, dans son irrésistible envie de prouver une éducation qui ne

Dans leur modeste maison, la mère de la petite bonne Anna Griva et sa dernière fille pleurent sans comprendre le malheur qui vient de frapper leur fille et leur sœur.



Le docteur Mousson-Lanauze, médecin de l'état civil, qui refusa le permis d'inhumation et, de ce fait, déclencha l'affaire.

devait rien à sa fortune, de Sainte-Martine, affairé, avait oublié Palmyre.

C'est elle qui vint à lui. Elle était accompagnée de Clara Boulet.

— Mon cher Claude, permettez que je vous présente Mlle Clara Boulet.

— N'est-ce pas vous, monsieur, qui étiez marié à Marie Causse, de Sainte-Eulalie ? fit celle-ci.

— Moi-même ! Ah ! Ma pauvre Marie ! Quelle femme admirable ! Et si bonne, si douce ! Je ne m'en remettraï jamais. Quel malheur !

De Sainte-Martine, une fois encore, ne perdait pas l'occasion d'étaler sa peine et de montrer son grand cœur. Il avait une telle peur qu'on ne le croie pas, ce veuf désespéré, qu'il ne laissait jamais passer un prétexte de tresser à Marie Causse des couronnes de louanges posthumes et de décerner à sa victime des éloges dignes d'une sainte.

C'était peut-être une des formes de son remords, s'il en avait.

Prenant le bras à Palmyre, il lui proposa une promenade dans le parc.

Palmyre, heureuse, confiante, fière, parla de son amie Clara.

— Elle est très sympathique, n'est-ce pas ? Je la connais depuis longtemps. Elle n'est pas fière. Et pourtant...

— Pourtant ? dit de Sainte-Martine.

— Elle possède une grande maison à Rodez et elle vient de faire un héritage considérable à Cannes.

— Combien ?

— Un million huit-cent mille francs.

— Vous dites bien un million ?

— Oui, je dis bien.

De Sainte-Martine n'ajouta rien. Mais il retourna au château. Là, il s'arrangea de telle façon à se trouver auprès de Clara Boulet.

Dans le cerveau de cet homme presque illettré, de cette brute froide, cynique, un projet venait de naître.

Palmyre, abandonnée dans un coin, ne comprit pas pourquoi Claude ne la regardait plus.

Sans le soupçonner, elle venait, en parlant de Clara à Claude, de perdre un mari, mais de sauver sa vie, aussi, presque certainement.

Maintenant, que va-t-il se passer ? On annonce que Mlle Griva, la jeune maîtresse de Sainte-Martine, s'est rétractée, affirmant que jamais son amant ne lui avait proposé de commettre un crime, afin de pouvoir l'épouser.

Mais cette déclaration n'a pourtant pas été recueillie par surprise. Mlle Griva a été entendue par M. Roches, dont on connaît l'impartialité. De plus, M. le juge d'instruction Bru, se rendant compte de l'importance du témoignage, a tenu, lui-même, à recueillir ses déclarations :

— Je n'ai jamais dit cela, déclare Mlle Griva. Alors, attendons le jour où la déclaration de ce témoin sera l'expression de la vérité.

Avant d'arriver à la barre des assises, d'autres auront encore la faculté de se rétracter, ainsi que l'autorise la loi. Des experts, non moins notoires que les premiers, viendront soutenir une thèse sensiblement différente. Les défenseurs feront très habilement apparaître le spectre de l'erreur judiciaire.

Les jurés n'auront plus qu'à décider du sort de l'étrange Claude de Sainte-Martine.

René-J. PIGUET et Marcel CARRIERE.

## FIGURES D'EMPOISONNEURS

NEUF FOIS SUR DIX, le crime d'empoisonnement est l'œuvre de la femme, constatent les traités de médecine légale. Et ils s'empressent d'ajouter : Comme les statistiques démontrent, par ailleurs, que les attentats contre les personnes sont neuf fois sur dix commis par l'homme, il faut en conclure que l'empoisonnement est un crime essentiellement féminin.

Pourquoi alors se trouve-t-il des hommes qui, ayant tant d'autres moyens de tuer à leur disposition, se servent parfois de l'arme réservée aux femmes ? C'est que si l'empoisonnement est le crime des lâches, il est aussi celui des hypocrites. Le sinistre M. de Sainte-Martine a très certainement dépensé plus d'énergie et de sang-froid pour verser successivement l'arsenic et le strychnine à ses deux épouses, dont il partageait les repas, recevait les confidences sur les progrès du poison qu'il leur avait administré, surveillait enfin la lente agonie, que pour les abattre d'un coup de revolver, dans un endroit désert, ou les pousser sous un train.

Les empoisonneurs, à l'encontre des femmes, ne sont donc pas des faibles, mais des monstres d'hypocrisie et



L'immeuble de Saint-Mandé dont M. de Sainte-Martine était propriétaire et où il habitait...



...et l'hôtel Albert Ier, de la rue des Boulets, qu'il confia à un gérant et qu'il vendit en 1931.



M. de Sainte-Martine voulait que la tombe de sa femme fût toujours garnie de fleurs...



...Il s'y rendait toutes les semaines pour s'y recueillir, et son attitude attristée attirait la compassion.

de duplicité. Imaginez un homme à la tête d'une immense fortune, ou tout au moins occupant une situation enviable, et que la cupidité, l'ambition ou la perversité animent. S'il a décidé pour la réalisation de ses plans — qu'il s'agisse d'une assurance sur la vie à toucher, d'un héritage à recueillir ou d'une nouvelle union à contracter — de supprimer un membre de son entourage immédiat, voire même de sa propre famille, quelle autre arme que le poison peut-il utiliser pour exécuter sa victime en laissant croire à une mort naturelle? Voilà pourquoi les empoisonneurs — ceux qu'on découvre par hasard, hélas! — sont presque toujours des hommes jusque-là honorables et bien considérés. Voilà pourquoi leurs victimes sont rarement autres que leurs proches parents et le plus souvent, leur femme ou leur maîtresse. Monstres d'hypocrisie et de duplicité, il faut le répéter en l'appuyant d'exemples, à l'heure où le fourbe M. de Sainte-Martine, le millionnaire empoisonneur de Saint-Mandé, vient d'être enfin découvert et arrêté.

### Un Landru empoisonneur

Les « honorables » empoisonneurs l'avaient belle autrefois de verser impunément dans les aliments ou les médicaments de leurs victimes, la fameuse « poudre de succession » dont la Brinvilliers avait exagérément usé contre les membres de sa famille. La science toxicologique date à peine d'un siècle et c'est exactement, en 1839, qu'elle fut mise au service de la justice par le célèbre chimiste Orfila, l'artisan de la condamnation de Mme Lafarge.

Jusqu'à cette époque, les viscères de la victime restaient bien sagement en place, et il fallait vraiment, pour que l'empoisonnement soit découvert, qu'il se dénonce lui-même. Ce qui survint d'ailleurs à l'épicier Desrués, en 1777, et à son commis, l'épicier Trumeau, en 1804, qui eurent le plus grand tort de se débarrasser maladroitement du cadavre.

Mais l'exemple le plus frappant de l'impunité des crimes de poison, jusqu'au premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, est très certainement le cas d'un certain Lelièvre, dit Chevallier, sous-chef de bureau aux finances de la préfecture du Rhône, qui empoisonna successivement, de 1812 à 1820, sa maîtresse, ses trois épouses successives et ses deux enfants. Et la série de ses forfaits eût continué longtemps encore, si le misérable ne s'était pas stupidement fait prendre alors qu'il volait un enfant... destiné à remplacer, auprès des grands-parents, l'un de ceux qu'il venait d'assassiner.

Le 17 juin 1820, en effet, vers 5 heures du soir, le sieur Berthier, chapelier à Saint-Rambert, village situé sur la Saône, près de Lyon, fut averti qu'un monsieur bien vêtu venait d'emporter son jeune fils sur ses épaules. Abandonnant ses sabots, le père affolé se précipite sur les traces du « kidnapper », amène ses amis, rejoint le ravisseur aux portes de Lyon, lui reprend son enfant et le conduit au commissariat de police.

— On m'a volé le mien ! se contente de répondre l'inconnu ; alors, j'en ai pris un autre...

Fouillé, il est trouvé porteur d'un costume d'enfant qu'il n'a pas eu le temps de passer à sa victime. Donc, le rapt a été prémédité. Il déclare bientôt se nommer Pierre-Claude Chevallier, natif de Lyon, chef de bureau à la préfecture du Rhône depuis neuf ans environ.

Stupéfaction générale ! On reconnaît en lui un fonctionnaire doué de talent, d'une politesse exquise, à la figure distinguée, dont l'exactitude à remplir ses fonctions lui avait depuis longtemps mérité la bienveillance de ses chefs.

Mais déjà la rumeur publique colporte sur Chevallier les pires accusations. On dit qu'une de ses maîtresses est morte à la fleur de l'âge, empoisonnée par lui ; que sa première, sa seconde et troisième femme ont subi le même sort et que, comble d'atrocité, l'enfant disparu qu'il voulait remplacer, n'était mort que de sa propre main. Une information, aussitôt ouverte, allait confirmer la réalité de tous ces crimes abominables dont on l'accusait.

Tout d'abord, on découvre que l'irréprochable fonctionnaire a usurpé le nom d'un officier en activité dont il a, autrefois, volé les papiers. Confondu d'être un imposteur, le faux Chevallier avoue se nommer en réalité Pierre-Etienne-Gabriel Lelièvre, né à Madrid, en 1785, d'origine française. Il ajoute que son père, propriétaire et rentier, habite à Paris, rue de la Muette, n° 6.

Vidocq, chargé de l'enquête sur les antécédents de Lelièvre, apprend que le jeune homme s'était adonné de bonne heure aux vices les plus dégradants. A peine sorti de l'adolescence, il toucha à la Banque de France soixante mille francs de faux bons, escroquerie pour laquelle il fut arrêté le 7 janvier 1809. Il risquait la guillotine.

Fouché, ami de la famille, consentit pourtant à étouffer l'affaire, à condition que Lelièvre s'engageât dans un bataillon colonial. Il s'exécuta, mais s'empressa de désertir, après s'être emparé des papiers d'identité d'un de ses officiers, nom sous lequel il irait se réfugier à Lyon, en compagnie d'une jeune femme de vingt-deux ans, veuve d'un officier hollandais du nom de Debrina.

La belle Hollandaise, comme on l'appelait, était d'une

santé superbe. Tout à coup, elle fut atteinte de violentes douleurs au ventre et succomba en quelques jours.

— Elle boit trop d'eau-de-vie ! avait dit le faux Chevallier au médecin qui la soignait.

Le médecin ayant appris, par la suite, que la jeune femme n'avait jamais bu d'eau-de-vie, on questionna son amant.

— J'ai oublié de vous dire qu'elle avait pris un bain froid, au moment d'être indisposée, expliqua-t-il.

Et tout fut dit. Peu après, devenu un jeune fonctionnaire bien noté à la préfecture du Rhône, il épousait Etienne-Marie Desgranges, fille richement dotée d'un gros propriétaire de Saint-Didier-sous-Riverie. Leur contrat de mariage portait donation mutuelle au dernier survivant des deux époux. Un an après cette union, Etienne éprouva soudain des coliques aiguës, qui l'affaiblirent en un clin d'œil. Une petite fille, née de cette union,



Lelièvre, dit Chevallier, empoisonneur.

fut prise du même mal et succomba rapidement, au début de 1815.

Vingt-trois jours après, la mère mourait à son tour, après avoir bu une dernière gorgée de vin qu'elle s'était fait servir, en désignant une bouteille du doigt :

— Donnez-moi de ce vin, avait-elle demandé. L'autre est celui de mon mari.

A peine fut-elle morte, que le faux Chevallier alla vider le verre où elle avait bu, sous la pierre à évier, puis il feignit de chercher des consolations à son chagrin dans la lecture de l'imitation de Jésus-Christ.

Comment ne se serait-on pas, en ce temps-là, laissé prendre à cette hypocrisie ? Mais, vite consolé, le jeune homme s'empressa d'épouser une autre jeune femme bien dotée, Marguerite Pizard. Le mariage fut célébré le 28 août 1816. Tout de suite, Marguerite devint enceinte. C'est alors que la jeune femme fut secouée des affreuses convulsions qui devaient la mener au tombeau, le 13 septembre 1817, cinq mois après la naissance d'un fils, qui reçut le nom d'Eugène.

Le scélérat avait attendu, pour administrer le poison, le moment où sa femme, exposée aux souffrances de la maternité, offrait le moins de résistance aux effets du poison. Personne pourtant ne s'en était inquiété.

Enfin, au mois de juin 1818, le pseudo-Chevallier épousait Marie Riquet, qui aussitôt devint grosse. C'était, hélas ! le commencement de son agonie. Ses couches furent précédées de mêmes convulsions singulières qui l'emportèrent, à son tour, en quelques instants, et en même temps que l'enfant qui allait naître.

Malgré les bruits sinistres qui s'élevaient autour de lui, dans son quartier, l'employé de la préfecture convoitait, sans plus attendre, en quatrième nocces, avec Benoîte Beson, qu'il ne devait pas toutefois avoir le temps d'empoisonner. Le 2 août 1819, Lelièvre avait été chercher, chez la nourrice, le fils qu'il avait eu de Marguerite Pizard et il avait noyé, le soir même, le petit Eugène dans le Rhône, où l'on devait retrouver plus tard le frère cadavre. Après

quoi, il écrivit à la famille Pizard que l'enfant se portait bien !

Nous n'inventons rien. Les grands-parents, s'étant inquiétés de la disparition du garçonnet, exigèrent de savoir ce qu'il était devenu. C'est alors que le faux Chevallier se rendit à Saint-Rambert, près de l'île Barbe, et enleva un enfant répondant au signalement de celui qu'il avait noyé sauvagement. Nous savons maintenant que c'est en commettant ce rapt qu'il se fit prendre. Condamné à mort le 11 janvier 1821, il fut guillotiné le 29 janvier suivant.

— Ah ! si j'avais su cela ! s'écria-t-il.

### Des cantharides à la digitaline

Revenons maintenant à l'époque d'Orfila et de la science toxicologique mise au service de la justice. Désormais, les empoisonneurs ne pourront plus multiplier à l'infini leurs forfaits. Au premier soupçon, l'exhumation des victimes supposées dira si, oui ou non, il y a eu crime. En l'année 1839 — qui fut celle, nous l'avons dit, de l'affaire Lafarge — bien des tombes refermées depuis longtemps s'ouvrirent à la suite de dénonciations. Orfila passait le plus clair de son temps à jouer du scalpel dans les cimetières de villages et une trentaine d'inculpations en empoisonnements traînèrent des « Borgia » campagnards, devant diverses cours d'assises. Presque tous étaient d'opulents fermiers qui maniaient impunément le poison d'une épouse à l'autre, en augmentant à chaque fois leurs revenus et l'étendue de leurs terres.

En mai 1839, la cour d'assises d'Angers condamna à mort un mari, véritable Barbe-Bleue, qui avait successivement empoisonné ses trois femmes.

Deux étaient enceintes lorsqu'elles succombèrent ; l'une accoucha au milieu de souffrances atroces causées par l'arsenic. « On ne saurait, dit la Gazette des Tribunaux, qui rendait compte de cette effroyable procès, exprimer l'horreur qui glaçait tous les cœurs, lorsqu'à chaque instant se reproduisaient ces questions et ces réponses : — Elle a fait son testament ? — Oui. — Puis elle est devenue malade ? — Oui. — Et elle l'a été ?... — Trois jours ! »

Que d'empoisonnements étaient alors commis dans les campagnes pour éteindre une rente viagère due au père ou à l'aïeul.

En octobre 1839, un gros vigneron de Vouvray fut condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir versé à sa femme un « bouillon d'onze heures » radical, à l'instigation de sa maîtresse, la femme Ribot.

— La femme Ribot, avoua le vigneron au procès, m'a parlé de mariage. Je lui ai dit que je n'avais pas de raison pour faire mourir ma femme, que nous avions toujours été bien ensemble. Cependant, j'ai fini par lui faire absorber des cantharides. La femme Ribot m'a dit que ça ne forçait pas assez et m'a conseillé l'arsenic. J'avais vu que les cantharides faisaient bien souffrir ma femme ; ça me faisait de la peine. Je voulais renoncer ; c'est alors qu'on m'a poussé à lui faire prendre de l'arsenic.

En 1844, Félicime Loursel, pharmacien à Buchy (Seine-Inférieure), empoisonna son père pour hériter et se maria avec une orpheline en possession de deux mille francs de rentes, à laquelle il avait apporté, tout le laisse supposer, la contribution de ses produits pharmaceutiques pour hâter la mort de sa vieille mère.

Au cours d'une nocce au château d'Ecolles, Félicime Loursel réussit à séduire une des filles du châtelain, dotée de six mille francs de rentes. Il n'eut plus alors qu'un désir cupide : se rendre libre pour se remarier. Il s'assura, tout d'abord, pour parvenir à ses fins, la complicité de sa bonne, Armantine Ponthieu, âgée de quinze ans, dont il avait fait sa maîtresse. Pensant que c'était elle qu'il désirait épouser, Armantine Ponthieu accepta de faire boire à sa maîtresse — qui relevait d'un accouchement récent de cinq jours — une tasse de chocolat à l'arsenic dont l'effet fut foudroyant.

Mme Loursel n'était pas plus tôt morte, que le pharmacien s'empressa auprès de la jeune châtelaine et qu'il mettait sa bonne à la porte, en dépit de ses crises de larmes. Quelques jours plus tard, Armantine Ponthieu s'introduisit de nuit dans la pharmacie de l'infidèle et absorba tout le contenu d'un paquet de mort-aux-rats. Chez ses parents, elle avait laissé un billet ainsi rédigé :

« Aujourd'hui, je saise de vivre ; si je me donne la mort, c'est que tout le monde sait que je suis la cause de la mort de Mme Loursel et que Mlle B... m'a supplantée ; quel chose pour ma famille d'apprendre ça, mais j'y suis moi-même. »

« Armantine Ponthieu. »

Félicime Loursel fut immédiatement arrêté, mais, le 5 mars 1845, les jurés de Rouen l'acquittèrent. Comprenez qui pourra la justice des hommes.

(A suivre.)

Emmanuel CAR.

Reportage photographique DETECTIVE.  
WALTER GILLET.



CHABRIER



CASTELLANI



MARRO



MALOU CORTEZ



TOULON  
(De notre correspondant particulier.)



TOULON, notre premier port de guerre, Toulon, la ville où l'on s'amuse, Toulon, chanté par tant de littérateurs, vient une fois encore de défrayer l'actualité.

Après les scandales policiers et les fameuses histoires toulonnaises reprises par toute la presse, voici maintenant le gang qui, privé de ses moyens d'existence, s'amuse à vouloir cambrioler les arsenaux.

Car souteneurs et trafiquants sont aux abois depuis le début de l'année, date à laquelle M. Pouchès, le nouveau directeur de la police d'Etat, a pris possession de son poste.

Tous les soirs, de nombreuses rafles sont effectuées, des barrages établis sur les routes. Ces messieurs, au volant de leur luxueuse automobile, sont amenés au poste et passent la nuit au violon, en compagnie de clochards, ivrognes, etc. Leur élégance en souffre quelque peu. Leur amour-propre aussi.

Eux qui, avant l'arrivée de M. Pouchès, tenaient le haut du pavé et étaient les maîtres de Toulon, font maintenant triste mine.

Quelques-uns ont quitté notre premier port de guerre ; la grande majorité est en prison pour vagabondage ; les autres se terrent chez eux. Pour ceux-là, l'argent commence à faire défaut, et l'on sait que la faim est mauvaise conseillère.

Donc, le gang a décidé de changer de formule. Finies les agressions à main armée. Il faut voler maintenant des armes

# LE GANG DE TOULON

perfectionnées et les vendre à prix d'or à des personnes qu'intéresse ce genre d'affaires...

Le milieu, par l'intermédiaire de M. Stanislas Ventre, président du Syndicat des patrons de maison de tolérance de Toulon, a écrit dernièrement au ministre de l'Intérieur pour lui signaler les agissements du directeur de la police d'Etat, qui se permettait (sic) de faire arrêter les souteneurs.

On trouva sur lui le double de cette missive certain soir, après que les inspecteurs de la Sûreté eurent fait descendre de sa somptueuse voiture M. le président, pour le conduire au violon.

## Le "gang" au service de l'ennemi

Lorsqu'un individu, au moment de sa naissance, a été marqué par le sceau du mal, il n'est rien au monde pour empêcher que son destin ne s'accomplisse.

Prenez un homme du « gang », ôtez-lui tous les moyens de nuire à son prochain, pourchassez-le, traquez-le, et demain vous le retrouverez sur votre chemin, le sourire aux lèvres et les poches pleines d'écus gagnés — si l'on peut dire — à l'aide de quelque « truc » illicite, auquel votre imagination, si fertile soit-elle, n'aurait jamais pensé.

« Qui naît carré ne meurt pas pointu », dit un vieil adage.

Les « gangsters » toulonnais, que M. Pouchès combat de front et avec un rare courage, entendent bien ne pas faire mentir le proverbe. Bandits ils étaient, avant l'arrivée de ce fonctionnaire, empêcheur de danser en rond, bandits ils restent, avec cette différence toutefois que leur activité se manifeste maintenant sur le terrain le plus répugnant de tous : celui de l'espionnage.

En quelque sorte, nos « durs » qui, pour ne pas faire prendre l'un des leurs, observaient farouchement la loi du silence, sont devenus maintenant des « moutons » dont les agissements risquent de faire tomber des milliers de leurs compatriotes.

C'est, en tout cas, le procédé qu'ont employé quatre membres des plus fameux du « gang » toulonnais qui, voulant copier Baptistin Travail, lequel, au moins, travaillait pour le compte de son pays, se sont laissés entraîner dans une affaire de cambriolage dont la réussite eût pu avoir, pour la défense nationale, des répercussions extrêmement graves.

Désespérant de pouvoir continuer leur profitable commerce dans le rayon placé directement sous la surveillance des services de M. Pouchès, les bandits toulonnais se tournèrent vers un trafic qui devait les conduire à faire la connaissance d'un homme au moins aussi peu malléable que le chef de la police d'Etat : nous voulons parler de M. Noguès, commissaire divisionnaire, chef de la police spéciale.

Ce policier d'élite, dont on ne peut dire si la fonction qu'il occupe ne l'honore plus qu'il la rehausse lui-même, vient, en effet, de réussir sans coup férir l'arrestation de quatre redoutables bandits passés avec armes et bagages du crime ordinaire à celui dont les auteurs méritent l'épithète infamante de traîtres. Voici de quelle façon il s'y prit.

## Un vrai Français

Mais, d'abord, arrêtons-nous un instant sur les faits qui allaient conduire M. Noguès à soupçonner les quatre transfuges du crime dit de droit commun, les nommés Paul Castellani, André Marro, Marie-Louise Cortez et César Chabrier, de vouloir opérer dorénavant « contre la sûreté de l'Etat ».

Depuis quelques semaines, les services du parc d'artillerie de l'arsenal de terre de Toulon avaient reçu l'unique modèle existant en France d'un nouveau fusil à répétition, destiné à bouleverser l'usage

L'arsenal de l'artillerie où se trouvait le fusil-mitrailleur, et ci-contre, l'inspecteur Thoreau-Lasalle montre à son collègue Aiguier la crosse de son fusil broyé par une balle.



de l'arme à feu portative en temps de guerre, et dont ils devaient procéder à la mise au point définitive.

Ce qu'il fallait aux agents ennemis, c'était s'emparer de l'arme.

Or seuls des cambrioleurs avertis, spécialisés dans le défonçage des coffres-forts, pouvaient mener à bien la tâche consistant à mettre la main sur le fusil à répétition précieusement enfermé dans de solides coffres d'acier.

Ces auxiliaires, les espions ennemis ne tardèrent pas à les trouver, car, coup sur coup, cinq tentatives infructueuses de cambriolage allaient se produire, en peu de temps, à l'arsenal de terre, toutes ayant pour but de s'emparer de l'arme convoitée.

Excédé, M. Noguès, un beau matin, décida de tenter un grand coup.

Mais le hasard, ce hasard qui fait si bien les choses et dont la manifestation, en ce qui concerne cette affaire, fut rien moins que providentielle, devait se révéler pour l'excellent commissaire particulièrement précieux.

C'est ainsi que le chef de la police spéciale reçut, l'autre semaine, la visite d'un jeune homme du parc d'artillerie, un bon Français, celui-là, qui lui tint à peu près ce langage :

— J'ai une maîtresse, une nommée Malou Cortez, vendeuse sur le cours Lafayette, qui, hier, m'a fait une étrange demande : « Ne pourrais-tu me procurer le fusil que l'on expérimente en ce moment à l'arsenal de terre ? », m'a-t-elle dit. Et elle a ajouté : « Si tu peux l'avoir, il te sera acheté bon prix. »

« Que dois-je faire ? » s'enquit le brave petit.

— Ceci, tout simplement, lui répliqua le commissaire : tu vas dire que le fusil ne peut être dérobé que la nuit, au cours d'une expédition nécessitant la présence de plusieurs hommes sôrs, que tu con-

duiras toi-même à l'endroit où se trouve l'arme. Et, lorsque l'affaire aura été montée, et le jour fixé tu m'informeras. Je me charge du reste.

## Un coup de filet magistral

Là-dessus, M. Noguès alerta les services de la Sûreté nationale chargés de la surveillance du territoire, lesquels lui dépêchèrent le commissaire Cottoni et plusieurs inspecteurs qui, dès leur arrivée à Toulon, se mirent à la disposition de leur collègue. Et tous attendirent le signal convenu.

Celui-ci leur fut adressé par le jeune homme le 15 juin, jour fixé par les complices de « Malou » pour tenter le coup de main contre l'arsenal de terre, lequel coup de main devait avoir lieu un peu après minuit.

Vers une heure du matin, une automobile de couleur noire, marque Mathis, stoppa près de l'arsenal de terre, à Montéty ; deux femmes en descendirent, tandis que deux autres faisaient le guet. L'intermédiaire, en l'occurrence le

Les inculpés traversent la gare de Toulon pour être conduits à Marseille où ils seront mis à la disposition du juge d'instruction.



COLLECTION

DÉTECTIVE

Dernières publications

HUGH CLEVELY

Le Gangster Amateur

Traduit de l'anglais par RAM SEW

ALICE ALEXANDRE

L'Œil du Maître

ANTHONY GRAY

La Grange de la Folie

Traduit par Madame G. D'ESTENSAN

MEANS DAVIS

L'Hôpital de la Mort

Traduit de l'anglais par Jean VALDEYRON

Chacun de ces Romans

9 fr.



# Arenas Sanglantes

# LE GANG de MARSEILLE



## LON

jeune homme, sauta le mur, porteur d'un volumineux colis.

A ce moment-là, des inspecteurs accoururent. Les malfaiteurs remontèrent aussitôt en voiture, emmenant de force avec eux l'indicateur. Puis ils ouvrirent le feu sur les policiers à l'aide d'une mitrailleuse. Ils se heurtèrent à un barrage solidement établi. Sans perdre leur sang-froid, les voleurs firent demi-tour devant le café de Montéty et partirent en accélérant l'allure.

Cent mètres plus loin, ils se heurtèrent à un fort barrage d'inspecteurs et de gendarmes. Une nouvelle fusillade éclata. Une centaine de coups de feu furent échangés. Les occupants de l'auto, courbés dans la voiture, essayèrent une rafale de balles. Elles sifflèrent aux oreilles du jeune homme, qui crânement joua son rôle jusqu'au bout.

La voiture eut alors une panne : les fils de la magnéto avaient été coupés par les projectiles.

Les occupants ouvrirent les portes et s'enfuirent, emmenant toujours avec eux le jeune homme. Ce dernier voulut alors en arrêter un. Deux des malfaiteurs, comprenant qu'ils avaient été joués, se ruèrent sur lui. Il se défendit énergiquement à coups de pied et parvint à en descendre un qui s'écroula sans connaissance. C'était Paul Castellani, vingt-huit ans, demeurant à La Seyne, gangster notoire et agitateur politique.

Les inspecteurs arrivèrent juste pour s'emparer de César Chabrié, vingt-cinq ans, fils d'un ancien secrétaire de police.

Chabrié, du reste, essaya de se défendre et tira sur l'inspecteur Thoreau-Lassalle, qui eut la crosse de son fusil cassée net par une balle. L'inspecteur Marius Aiguier, très courageusement, se jeta sur Chabrié et le désarma.

A la faveur de la nuit, la jeune femme et un de ses complices purent disparaître.

Mais, quelques heures plus tard, la police se présenta au bar « Mélodia », à La Seyne, dont le propriétaire, André Marro, trente-cinq ans, faisait partie de la bande.

Se sentant pris, Marro sortit un revolver de son comptoir et tira sur les policiers. La balle alla se perdre dans le mollet d'un brave consommateur, Louis Quémelec, qui fut légèrement blessé.

Il ne restait plus qu'à prendre la jeune Marie-Louise Cortez, dite « Malou ». A midi, toute la bande était sous les verrous.

Au cours de l'interrogatoire, les inculpés ont reconnu les faits, mais ils ont déclaré que le fusil mitrailleur devait servir à leur usage personnel.

Singulière réponse qui n'a pas satisfait les policiers. Et, samedi, au train de 16 h. 15, toute l'équipe des gangsters partait pour Marseille, où, à leur arrivée, ils ont été écroués à la prison du fort Saint-Nicolas.

On épure notre premier port de guerre. Les honnêtes gens pourront bientôt respirer librement.

Léon CONIL.

### ADMINISTRATION — RÉDACTION ABONNEMENTS

3, RUE DE GRANELLE — PARIS (VI<sup>e</sup>)

Directeur-Rédacteur en Chef : MARIUS LARIQUE

TELEPHONE : LITRE 46-17

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

6 mois 12 mois

France et Colonies ..... 41 » 77 »

Etranger, Union postale ..... 54 » 99 »

Etranger, Autres pays ..... 64 » 119 »

Les règlements de compte et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».

**C'**est à croire que les faussaires marseillais, que la police judiciaire vient d'arrêter, n'avaient pas lu le dernier numéro de *Détective*, relatant l'arrestation de leur compatriote le bandit Méla, sinon ils auraient su que la région parisienne est depuis de longs mois néfaste aux gangsters, même de passage à Paris.

C'est regrettable pour eux. Leur affaire était bien montée, par des spécialistes, des « hommes de poids », des rescapés de la bande qui, le 15 mars 1938, avaient réussi une escroquerie analogue en faisant toucher à la même heure dans différentes villes de France des fausses lettres de crédit.

Une nouvelle équipe s'était constituée. Elle allait bénéficier de la première expérience et perfectionner la méthode. Parmi eux se trouvaient : Bertocchio, Marius, le dessinateur de la bande, expert dans la reproduction des différentes cartes d'identité et d'imprimés officiels et Quaglia, Narcisse, typographe qui se chargeait de l'exécution des faux.

Le reste de l'équipe était composée de Azibert, Charles dit Charlot, tenancier d'un bal. Balaguer Joseph, sans profession. Vidal, Joseph, marchand ambulancier demeurant quai de la Rive neuve à Marseille et Nanini, Raphaël, habitant boulevard Guigou à Marseille.

Il y a une dizaine de jours que M. Roches, chef de la brigade spéciale, avait été avisé que différents individus allaient tenter un coup sur Paris par une émission de mandats falsifiés lesquels devaient être présentés à l'ouverture des bureaux de poste. Cela était suffisant pour que les individus soupçonnés lors de la première opération en 1938, fussent pris en filature, et amenés dans le café du boulevard Saint-Michel qui fut le théâtre de ce fructueux coup de filet.

### Le poste de commandement

Depuis cinq heures du matin, les inspecteurs sont à leurs postes sur différents points de Paris, où les faussaires sont susceptibles de se réunir pour recevoir des mains des Marseillais, arrivés la veille, les dernières instructions, l'horaire de la tournée, ainsi que les bureaux de poste qui doivent être visités et pour lesquels un mandat a été établi.

— Lesquels de nous vont « dérouiller » se demandent les inspecteurs principaux Sahuc et Savary, qui se trouvent à proximité du café du boulevard Saint-Michel, pendant que Morère et Delestre dégustent un café au comptoir.

— Ah ! attention en voici un. Tiens, c'est Charlot (Azibert), fait Savary, donc

le rendez-vous doit être ici pour la distribution des faux d'un secteur.

En effet, trois autres individus arrivaient presque aussitôt et rentraient avec Charlot dans le café. Les policiers attendirent encore quelques minutes, et se disposaient à pénétrer lorsque l'inspecteur Morère sortit de l'établissement.

— Mais vous savez qu'ils sont six ? Il y en avait déjà deux dans le fond de la salle, dont un avec une valise. Le garçon vient de leur servir des cafés crème. Il m'a semblé également que le plus gros, l'homme à la valise, avait déjà distribué quelques enveloppes à ses complices.

— Alors, fit Sahuc, tout doit se passer ici, la bande est au complet. Ils vont prendre trois voitures, divisant Paris en trois secteurs. Pendant que l'un d'eux présentera le mandat, l'autre guettera dans la voiture, pour prendre la fuite ou préparer les faux pour le bureau suivant. Sur les six escrocs, il n'y a que trois encaisseurs.

— Il ne faut pas attendre le « démarrage » sinon on risque d'en « louper » la moitié. Nous ne sommes que quatre ; on doit pouvoir s'en tirer, et puis nous n'avons pas le choix.

Il était temps. Les instructions avaient été données. La valise était déjà refermée. L'heure du départ était proche. Vidal, les mains dans ses poches, venait de donner le lieu de rendez-vous pour l'apéritif, dans l'espérance que tout se passerait sans incident.

— Pas de précipitation, conseillait-il. Il n'y a aucune crainte à avoir. Personne, pas même un contrôleur des postes, n'est capable de reconnaître un faux sans téléphoner au bureau émetteur. Or, lorsque la somme ne dépasse pas deux mille francs, le mandat est payable à vue. Il n'y a donc aucune raison pour que l'on retarde le paiement.

« Ah ! j'oubliais de vous dire de ne porter sur vous, lorsque vous allez encaisser, que le mandat et les pièces d'identité concernant ce bureau, pour qu'en cas de malheur... »

Hélas ! le malheur pour eux était proche. Il arrivait représenté par les quatre inspecteurs braquant leur revolver sur « l'honorable société. »

— Haut les mains ! et de suite, fit Sahuc, ou nous tirons.

— De quoi fit l'un des six individus ! et de quel droit...

Un coup de poing, bien appliqué, fit voler en éclats la tasse de café crème que le récalcitrant tenait dans sa main.

— Nom de Dieu ! qu'il est chaud, s'écria l'inspecteur Morère, qui venait de recevoir le liquide, et qui n'avait pu se protéger, occupé qu'il était à passer un cabriolet à deux de ces messieurs.

Quant à Vidal ? Vieux cheval de retour,

### La bande des faussaires, dans les locaux de la police judiciaire à Paris, vont méditer sur leur échec. Ils auraient mieux fait de ne pas quitter Marseille.



### L'établissement, à l'honorable clientèle, où se fourvoyèrent et furent arrêtés les malfaiteurs.

il avait hésité un peu trop longtemps, gardant les mains dans ses poches.

— Le moindre geste, et tu sautes, fit Savary, en lui appliquant fortement le canon de son revolver sur le ventre.

Certes, il y eut bien quelques tables et chaises renversées ; on n'emballa pas une brochette de Marseillais comme une demi-douzaine d'oursins, mais à cette heure matinale, aucun autre consommateur n'étant intervenu dans la bagarre, l'opération put s'effectuer dans des conditions relativement favorables.

Au 36, quai des Orfèvres, l'alerte avait été donnée et les inspecteurs Coquibus, Bouygues, Debernardi et Tavernier arrivaient pour prêter main forte à leurs collègues.

— Tiens ! ils marchent en crabes, fit l'un d'eux en voyant sortir les six bandits enchaînés deux par deux.

C'était une marche forcée, car les inspecteurs, dans le but d'empêcher leur fuite, les avaient enchaînés par paires au même cabriolet, mais tous du bras droit.

### Expliquons-nous

— Alors ! le coup est raté, fit M. Roches, chef de la brigade spéciale dès que ses collaborateurs eurent mis la bande en sa présence. Vous êtes arrivés de Marseille la veille. Depuis combien de temps votre bande est-elle formée ?

— Mais nous ne nous connaissons pas, répondirent-ils presque simultanément, comme une leçon apprise. Nous étions tranquillement dans le café lorsque...

— Ah non, interrompit vivement M. Roches, je n'ai pas le temps d'écouter des histoires marseillaises... Tenez Barrad, prenez-les donc un peu avec les inspecteurs qui ont traité cette affaire et donnez-moi l'inventaire de la valise.

Prétendre ne pas se connaître, même en possession de fausses pièces d'identité ; je me demande si, même à Marseille, à la belle époque, cet argument aurait été accepté !

L'inspecteur principal Barrad faisait procéder à la fouille des détenus. Sur quatre d'entre eux on trouvait les coupons de retour pour Marseille, détachés des billets pris la veille, dans cette ville, et portant tous des numéros se suivant ; ce qui prouvait que les quatre bandits avaient pris ensemble leur billet d'aller et retour.

— Pour des types qui s'ignorent, fit Savary, c'est plutôt une « méchante coïncidence ». Maintenant nous allons attaquer le gros morceau de l'affaire.

Mais, les Marseillais avaient compris. Ils ne tenaient pas à discuter le « gros morceau ». La valise allait du reste les confondre suffisamment.

Quel atelier ambulancier que cette valise ! Les cartes d'identité parfaites. Les cartes de combattants. Les permis de conduire. Toutes pièces officielles qui n'attendaient que le nom de la personne devant l'utiliser. Les divers cachets des administrations : ministère de l'Intérieur, des Postes, de la préfecture de police, des bureaux de recrutement, etc, avec les signatures utilisées actuellement. (Il paraît que Méla, et les membres de sa bande auraient souvent eu recours à ce singulier atelier. Marseille est décidément une ville étonnante !)

Il fallut, et très rapidement, que tout le monde reconnaisse ses torts d'autant plus que la valise contenait également l'itinéraire que chacun devait parcourir avec les sommes qu'il devait toucher.

— Mais il y a deux mandats qui ne sont pas faux, fit soudain l'un des bandits. Je les ai pris à Marseille pour vérifier si rien n'était changé depuis quelques jours dans les cachets de la poste.

— Nous les ferons examiner par les experts de l'administration des postes qui feront une enquête.

— Eh bien alors, je ne suis pas à la veille de toucher, répondit-il.

Et la bande des Marseillais prit le chemin du départ. Leur séjour à Paris n'avait été que de 18 heures, celui de la prison sera sans doute de plus longue durée.

R.-J. P.

# Une enquête sensationnelle

## de DÉTECTIVE

# LE BÂ

chambrière de rejoindre le toit paternel, non sans lui attribuer une double pension pour elle-même et pour l'enfant qui devait naître. Après quoi, Rayssac se maria bientôt avec la jeune fille de famille à laquelle il était déjà fiancé depuis plusieurs mois ; et, l'année suivante, il devenait le père d'une petite fille légitime qui a aujourd'hui douze ans. Mais, de son côté, la jeune domestique qui avait consenti à demeurer fille-mère, moyennant la rente que lui assuraient ses anciens patrons, fut tentée de « refaire sa vie ». Elle convoqua son ex-amant à Toulouse et lui remit entre les bras l'enfant naturel dont elle lui imputait la paternité. Or, après avoir vainement essayé de confier le bébé à l'Assistance publique, Pierre de Rayssac se trouva désemparé par l'appréhension de détruire son bonheur conjugal en apportant pareil « cadeau » à sa femme. En retournant chez soi, dans la nuit, il fut soudainement inspiré d'une idée atroce en longeant le canal du Midi. Ayant dévêtu l'enfant qui dormait dans son auto, il le jeta brusquement dans l'eau, par-dessus le parapet d'un pont.

L'affaire, qui se produisit en 1928, eut un extrême retentissement. Pourtant, Pierre de Rayssac n'a appris au bain un fait dont il n'avait jamais parlé ni à l'instruction ni au cours du sensationnel procès. Ce que la pudeur et le déshonneur l'avaient empêché de révéler, c'est que, dans ses rapports intimes avec la jeune chambrière, il n'avait jamais négligé de prendre les précautions les plus vigilantes pour que sa liaison fût à l'abri de toutes conséquences. L'enfant qui lui était attribué n'était donc pas le sien. La petite bonne avait dû le concevoir pendant qu'elle se trouvait en villégiature dans son pays natal, ce qui d'ailleurs n'empêche point que l'acte criminel accompli plus tard par de Rayssac ne relève d'un accès d'égaré barbare.

Condanné, Pierre de Rayssac fut envoyé à Saint-Laurent-du-Maroni, où il débarqua en novembre 1929. Presque aussitôt, il fut dirigé sur les îles du Salut, où nous devons nous lier de sympathie. Sa conduite et son repentir furent toujours si édifiants qu'il bénéficia d'une réduction de peine. Il fut, en effet, libéré des travaux forcés en janvier 1937 ; et, comme il n'était point interdit de séjour, il put s'installer à Cayenne.

Mais hélas ! il n'est point permis à un ancien forçat de trouver du travail, surtout lorsqu'il n'a point de métier manuel. Pierre de Rayssac connut donc la misère en retrouvant la liberté. Après avoir vainement sollicité différents emplois, il lui fallut avoir recours à la bienfaisance des membres de l'Armée du Salut. Heureusement, ceux-ci portèrent intérêt à ses mérites et ils l'accueillirent parmi eux pour les seconder dans leur tâche. Depuis, vivant le plus possible à l'écart de la pègre, il s'est composé une vie toute de travail et de dévouement, n'aspirant qu'à rêver de la France, où il voudrait pouvoir revenir pour s'abriter dans l'ombre et dans l'oubli, auprès de ses vieux parents. Il mérite réellement que cette grâce lui soit rapidement accordée.

### IV. — CHARLES BARATAUD

Employé en qualité d'infirmier à l'hôpital de Royale, Barataud est l'un des forçats les plus caractéristiques.

Il fut envoyé au bagne à la suite d'un double crime, commis à Limoges dans des conditions restées mémorables. Il avait alors pour sobriquet celui de « Charley la Comédienne », qu'il devait troquer en Guyane contre celui de « Lillane d'Armand ». Son double forfait fit deux victimes. La première était le chauffeur de taxi Faure, qu'il assassina à la hache pour le voler. La seconde fut son tendre ami Bernard Penès, qu'il tua d'un coup de fusil, sous prétexte que cette victime avait consenti à mourir plutôt que de perdre son cher Charley.

Barataud est un déséquilibré, mais il est également vulgaire, dissimulateur et délateur. Son physique s'apparente à celui d'un vrai traître de mélodrame. Il a, par surcroît, un visage anguleux qui le fait passer pour tuberculeux.

Il n'a obtenu et ne garde sa place d'infirmier que par d'abjectes intrigues et par de petites enquêtes fort discrètes, qu'il mène personnellement pour le compte des autorités du pénitencier. Au reste, celles-ci utilisent sa fourberie, mais elles la méprisent profondément.

De l'homme, Charles Barataud n'a que le nom. Il représente le « troisième sexe » sous un aspect fort détestable. Passionné et vicieux, il s'épile les poils du corps pour que, dit-il, les baisers le fassent frémir. Il est depuis huit ans l'ami d'un nègre bien musclé qui a souvent occasion de le protéger contre la fureur des transportés, qui l'ont en haine à cause de ses délations.

Il va toujours très affairé, pressé, sautillant, changeant

de besognes et d'opinions à tous moments. Sa face glabre et parcheminée lui donne l'aspect d'une vieille coquette mal travestie en homme malingre. Tout en lui, sa conversation, sa tenue, trahit le factice et le douteux. Il se rase tous les jours, ayant l'autorisation d'avoir un rasoir ; il se parfume et se poudre ; il minaude et susurre constamment. Si ce n'est son nègre, personne ne trouve le moindre intérêt à sa compagnie. Parmi tous les éléments méprisables qui pullulent au bagne, il n'en est pas de plus méprisé.

### V. — NOURRIC ET DUQUENNE

Il y a déjà plusieurs années, un encaisseur du nom de Després fut assassiné au Perreux et son cadavre fut retrouvé flottant entre deux eaux, dans la Marne. Nourric et son beau-frère Duquenne, ainsi que la femme du premier, furent accusés et condamnés pour ce crime, bien qu'ils fussent tous les trois avec la même inébranlable obstination. D'ailleurs, leur condamnation découla d'un rapport fourni au tribunal par l'expert Beyle, celui-là même qui devait être assassiné, un peu plus tard, par le vindicatif Philipponnet, qui avait, paraît-il, à lui reprocher une expertise fantaisiste.

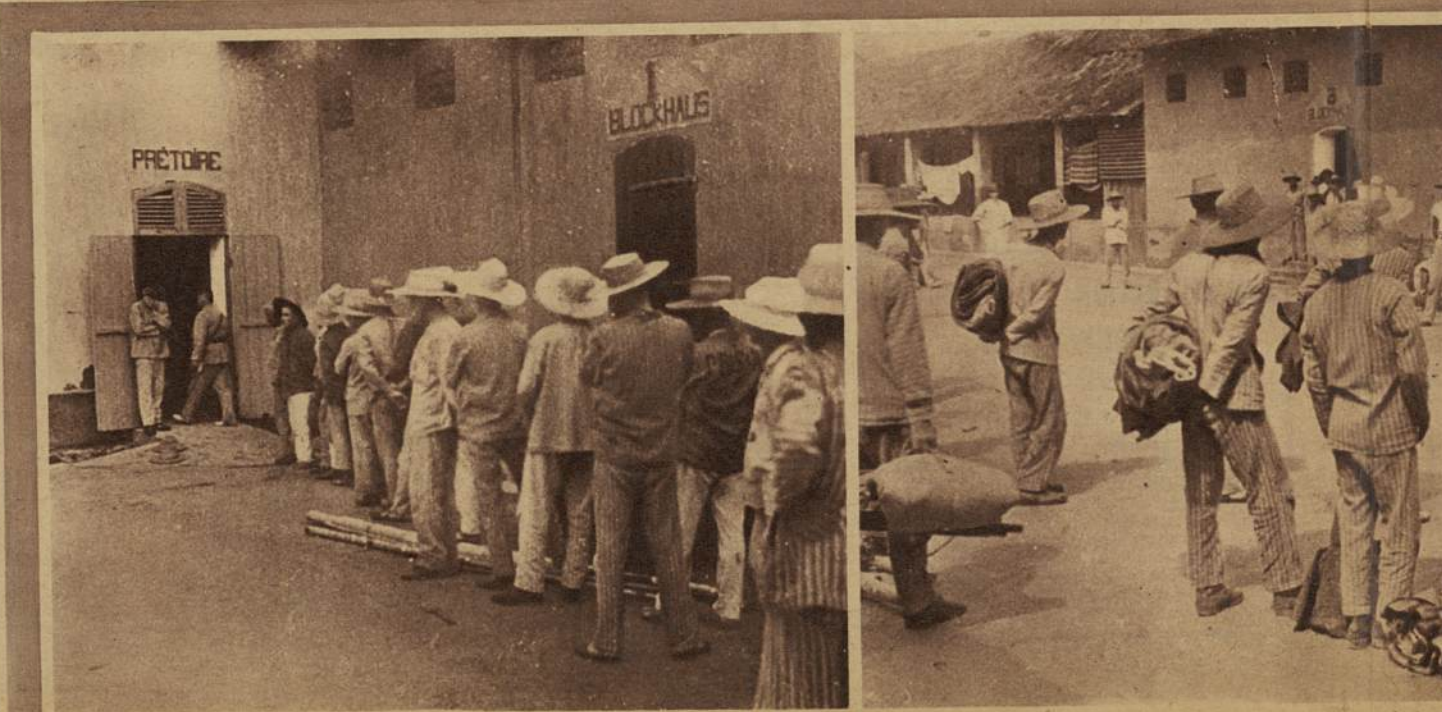
J'eus l'occasion de fréquenter les deux beaux-frères dès leur arrivée au bagne, ma couche étant toute voisine de celle de Marcel Nourric. Celui-ci était, au reste, un compagnon agréable, plein d'obligeance et de bonne humeur. Nous ne tardâmes pas à faire « gourbi » ensemble, c'est-à-dire à mettre en commun tout ce que nous pouvions posséder, et nous partagions en même temps une confiance réciproque qui tenait d'une union quasi fraternelle.

Au début, Nourric était plutôt discret quant à « l'affaire » qui l'avait conduit en Guyane ; mais, dès que nous fûmes devenus de vrais amis, il ne fit point faute de s'ouvrir fréquemment de ses confidences, m'affirmant toujours, avec l'accent le plus sincère, qu'il était innocent de la mort de Després, tout aussi bien que l'étaient sa femme et Duquenne.

Pourtant, si affligé qu'il fût par son néfaste destin, Nourric conservait un caractère excellent, voire très souvent joyeux. Que de fois je me suis plu à l'entendre rire de bon cœur et à émettre avec confiance de radieux pronostics d'avenir ! Il était heureux de se persuader que la révision de son procès advenait avant longtemps et que, sa cause et celle de Duquenne ayant enfin triomphé, il pourrait aussitôt réintégrer la maisonnette familiale. Il se réjouissait d'être encore jeune et d'avoir de bonnes aptitudes pour s'assurer longtemps encore, par son travail, une existence exempte de gêne et de soucis.

Duquenne est à peu près de même « pâte » que son beau-frère. C'est un garçon qui, lui aussi, est affable, laborieux, rempli de beaucoup de qualités. Il est, de plus, tout aussi bon ouvrier que Nourric. Aux îles, ils ont tous deux construit des citernes et la tour du phare. Ils travaillaient aussi consciencieusement que rapidement. J'en ai pu juger par moi-même, à les voir remettre en état les carrelages défectueux des cases où les forçats sont hébergés.

Ci-dessous, à gauche : une file de forçats s'apprêtant à comparaître devant « la commission » pour y répondre de délits divers. Au centre : les punis vont descendre en cellules ; à droite : un soir à Saint-Laurent, quand les forçats sont rentrés en cases.



Depuis plusieurs semaines, Pierre Martineau poursuit dans Détective (1) la relation de sa remarquable enquête sur le bagne. La semaine dernière, il présentait, d'après le témoignage d'un vieux forçat, quelques « vedettes » de la Guyane, tels que Guillaume Seznez et Norbert Mouvault. Dans ce numéro-ci, notre collaborateur achèvera son reportage en nous transmettant le complément des informations fournies par le même témoin, lesquelles se rapportent à d'autres condamnés célèbres séjournant actuellement dans l'abjecte promiscuité de la colonie pénitentiaire.

### III. — PIERRE DE RAYSSAC



GUANT Seznez et Mouvault ont acquis ma sympathie par leur dignité, leur énergie et leur probité, autant j'ai porté d'intérêt à Pierre de Rayssac pour des raisons identiques. Pendant de longues années, celui-ci fut également figure, parmi nous, d'homme fier et malheureux, qui supportait ses tourments et ses remords avec une mâle résignation, soucieux de ne point s'avilir au contact de tant de compagnons tarés. Rayssac n'était point de ceux qui spéculent sur la pitié d'autrui en faisant étalage de leur détresse ou de leur révolte. C'est, au contraire, par la discrétion de sa douleur, par la fierté de son maintien et par son scrupuleux comportement, tant dans le travail que dans ses rapports avec tous ses compagnons, qu'il a conquis mon amitié.

A l'ordinaire, il est fort peu bavard et très peu liant ; à telle enseigne que beaucoup d'imbéciles attribuent sa réserve non à sa pudeur morale, mais à son orgueil d'aristocrate. A la longue, comme il découvrit en moi des dispositions identiques à celles qui réglaient sa propre conduite, il s'établit entre nous une confiance réciproque qui me valut de le connaître bien mieux que la plupart de ceux qui le coudoyaient. Dès lors, nous partageâmes souvent des conversations se rapportant à notre sort respectif, à nos misères, à notre expiation, à nos espoirs ; et c'étaient là des moments où il nous semblait que notre compréhension mutuelle versait un peu de baume sur l'incurable plaie qui, au fond de son cœur et du mien, restera ouverte à jamais.

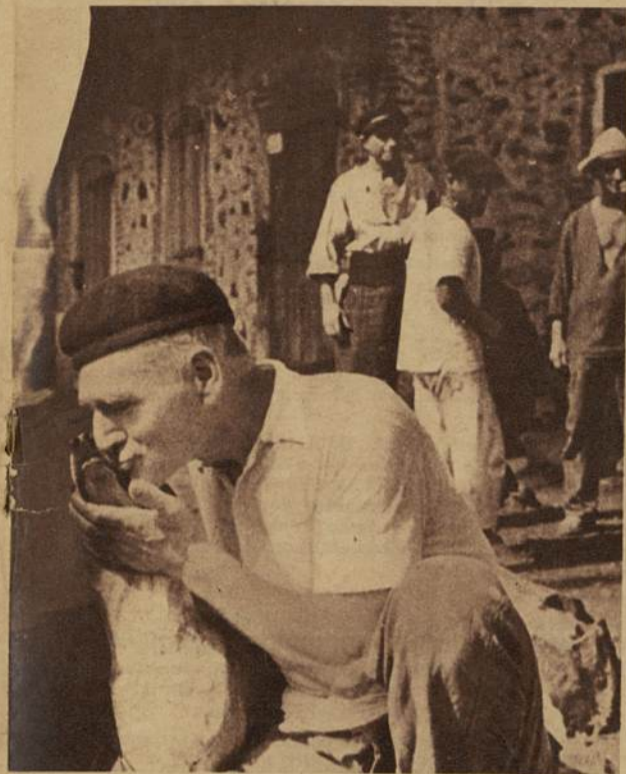
Toutefois, Pierre de Rayssac n'aimait guère à évoquer son passé. L'avenir l'intéressait davantage, encore qu'il ne prétendit à aucune autre espérance qu'à celle de retrouver les siens et de finir sa vie dans l'effacement, en quelque paisible retraite, dissimulée par un mur ou par un rideau d'arbres, sous le ciel regretté de la douce France. Mais, bien que ce fût là le rêve et le but dont il aimait plus particulièrement à s'entretenir, je ne fus pas sans obtenir quelquefois de difficiles confidences qui se rapportaient à son crime.

Sans doute, personne en France n'a oublié le drame poignant qui valut à de Rayssac d'être condamné au bagne. Son frère aîné ayant été tué à la guerre, où lui-même s'était conduit vaillamment, Rayssac fut obligé, après l'armistice, de remplacer le disparu, pour gérer, dans le Midi, le domaine de ses parents. Là, dans l'isolement campagnard où l'ennui l'accablait, le besoin d'épanchement naturel à tout homme robuste le poussa à partager le lit de la femme de chambre de sa mère. Puis la domestique tomba malade, alla se reposer dans sa famille et revint chez les de Rayssac. Bientôt, elle annonça à son amant qu'elle allait avoir un enfant. Mise au courant de cette nouvelle, Mme de Rayssac pria sa

(1) Voir DÉTECTIVE depuis le n° 554.



# lle CTIVE *avec* AGNE



L'un des commerces les plus lucratifs des "canoiers" des Iles du Salut est le dressage, pour la vente, des chiens, aux passagers des cargos ancrant au large.

Néanmoins, le malheur s'est acharné sur ces pauvres gens. A peine leur bonne conduite leur avait-elle valu de quitter les Iles du Salut, pour être affectés à la construction d'un bâtiment à l'hôpital de la transportation, qu'ils furent frappés par un deuil cruel, dont Nourric surtout est demeuré inconsolable. Son fils, âgé de dix ans, venait de mourir, écrasé par un chauffard de Villemomble. Dès lors, le cafard harcela le malheureux père et le poussa à s'évader dans la compagnie de Duquenne. Mais ils devaient être repris et se trouver de nouveau soumis au rude exil des Iles du Salut.

Pendant des semaines, Nourric ne cessa de pleurer la mort de son petit, et sa douleur était si poignante que, malgré la dureté de leur cœur, la plupart des bagnards étaient émus d'un tel chagrin. Les deux beaux-frères reprirent néanmoins leurs travaux avec la même activité que devant. Je les revis, notamment, accomplir leur besogne courageusement, alors que j'étais gardien de la maison du gouverneur, aux Iles, où ils effectuaient fréquemment des réparations.

Nourric et Duquenne ne sont pas seulement apparentés par le trait d'union du mariage de l'un avec la sœur de l'autre. Ils sont unis comme deux frères jumeaux et ont adopté chacun la même bonne conduite. Ils n'ont été punis qu'une seule fois, lorsqu'ils s'évadèrent et furent repris. En dehors de cette malchance, ils n'ont mérité que d'excellentes notes et restent si prisés des autorités qu'ils échappent toujours aux plus dures corvées. La discipline, à laquelle ils se sont soumis facilement, leur vaut d'être considérés parmi les meilleurs sujets sus-

ceptibles d'amendement et dignes d'être gratifiés de toutes les faveurs. Toutefois, on les retient aux Iles de crainte qu'ils ne tentent encore de s'évader.

Ils traversent la vie du bagne sans s'y mêler, sans vouloir se salir au contact des individus irrémédiablement dégradés. Grâce à leur conduite, ils ont d'ailleurs bénéficié d'une remise des deux tiers de leur « temps » ce qui constitue un avantage tout aussi rare qu'appréciable.

En case, leur vie est calme, sans éclat. Ils s'efforcent de ne mécontenter personne, ne recherchent que les gens paisibles pour se distraire à la belote. Par-dessus tout, ils veulent passer inaperçus. Aussi bien, les agents et les détenus partagent pour eux la même estime et, sur la foi de leur impeccable maintien, beaucoup sont persuadés de leur innocence.

Obstinément, Duquenne se modèle sur Nourric, tenant comme lui le regard fixe, les yeux baissés, comme s'il avait honte de l'affreuse promiscuité qui l'entoure. Cependant, c'est sans ostentation qu'ils se maintiennent à l'écart des bavards, des fainéants et des « tireurs de combine ».

Dans notre petit groupe, ils parlent souvent de la maman Nourric qui, disent-ils, remuera ciel et terre pour que leur procès soit révisé. Ils évoquent également très souvent Blanche Nourric, la sœur de Duquenne qui, incarcérée à la prison de Rennes, ignore encore que son enfant est mort voilà dix ans.

Au contraire de son beau-frère, Nourric a les apparences les plus froides. Mais celles-ci dissimulent un cœur infiniment tendre. Il a notamment le culte du souvenir. La photo et une mèche de cheveux de son enfant sont soigneusement pliées dans un portefeuille qu'il porte toujours sur son cœur. Chaque soir, il embrasse le portrait du petit disparu bien-aimé ; et je l'ai souvent vu pleurer en contemplant le visage du pauvre gosse qu'il ne reverra jamais plus...

## VI. — LAGRANGE

Issu d'une excellente famille, doté d'une brillante instruction, versé couramment en sept langues et possédant un remarquable talent de peintre, Lagrange fut condamné au bagne pour avoir multiplié les fraudes en matière de reproduction et de vente de tableaux. Il avait, avec la complicité d'un escroc, extorqué des sommes considérables à des collectionneurs ainsi qu'à des conservateurs de musée, qui avaient pris des toiles peintes par lui pour d'authentiques chefs-d'œuvre dus aux maîtres les plus illustres.

Au reste, il aurait pu se soustraire au bagne, grâce à ses éminentes relations et grâce aux interventions d'un haut fonctionnaire de la police qui n'était autre que son beau-frère. Mais il ne voulut point que son sort fût modifié, car il était aventureux et avait son idée de derrière la tête. Il pensait qu'après avoir séjourné quelque temps à Saint-Laurent-du-Maroni il lui serait facile de s'évader pour tenter d'acquérir fortune et gloire aux Etats-Unis...

De fait, il s'évada fort peu de temps après être arrivé à la colonie pénitentiaire, s'installa à Georgetown, capitale de la Guyane anglaise, et là il trouva facilement du travail en tant qu'artiste décorateur. Puis, devenu second directeur de la Paramount et distributeur de films pour la West British India et les Antilles, il connut la considération et la richesse.

Mais, jaloux de sa chance inespérée, des évadés installés à Surinam le dénoncèrent et, malgré les puissantes influences qui intercédèrent en sa faveur, il dut réintégrer les rives si inhospitalières du Maroni. D'ailleurs, il bénéficia d'une exceptionnelle indulgence, le tribunal de la Guyane ne lui infligeant, en fait de sanctions, qu'une sévère remontrance.

Malgré cette mansuétude, Lagrange ne se souciait point de prolonger son séjour au bagne. Pour s'évader de nouveau, il était prêt à tout entreprendre. C'est ainsi qu'il ne tarda pas à céder aux sollicitations d'un commerçant peu scrupuleux qui, moyennant la promesse de lui faire retrouver la « belle », lui demanda de reproduire les billets de la Banque de la Guyane et de lui fournir régulièrement de grosses liasses de ces faux billets.

Lagrange procura ainsi pour plus de trois millions de fausse monnaie à son complice. Mais, comme celui-ci commit la maladresse d'écouler dans un magasin des billets qui n'étaient pas encore numérotés, tout fut découvert aussitôt et Lagrange « écopa » de dix ans de travaux forcés.

Dès lors, il se résigna à plus de pondération. Ne se plaignant jamais de rien, il adopta une conduite modeste, travailla très scrupuleusement, se montra tout aussi



Dans les criques de la brousse, près des carbetts en ruines ou des somptueuses (!) demeures en briques, des forçats, des libérés, font de pauvres métiers.

paisible que discipliné. Si bien qu'il ne fut pas long à obtenir des faveurs lui permettant de se consacrer à l'art qui lui est cher : la peinture. Employé concessionnaire au titre de dessinateur cartographe près de la mission hydrographique, puis tour à tour graveur, dessinateur, peintre-décorateur, il put améliorer son sort tant moralement que matériellement.

A l'heure actuelle, Lagrange n'a plus que trois ans d'expiation à « tirer ». Il entend terminer sa peine sans avoir d'histoire. Ayant renoué des relations épistolaires avec sa famille, il a la certitude de retrouver auprès des siens le réconfort, l'aide morale et financière qui lui permettront de refaire honnêtement sa vie. En attendant, il décortique patiemment une église, heureux de mûrir pendant ce temps-là son talent et son caractère, pour s'apprêter à un avenir tout différent de son passé.

Pierre MARTINEAU.



— FIN —

**Indispensable 3.000**  
**POUR VOS VACANCES**  
**ET VOS LOISIRS**



**SACS universels porte-ouvrage, matelot, plage etc.**

Belle toile indéchirable, coloris modes, intérieur caoutchouté, imperméable, facile à porter, indispensable pour la plage, la montagne et tous les sports, fabrication soignée, garanti 3 ans. Motif plage

Valeur réelle dans les boutiques Fr. : 65; seront cédés au prix exceptionnel et jusqu'à épuisement du stock de Fr. **7.50**

Modèle de luxe, plus élégant et plus grand, Fr. **15.80**

Étant donné ces prix publicitaires, il ne peut pas être livré plus de deux sacs à chaque lecteur.

Paiement à réception et après complète satisfaction. Adressez immédiatement vos commandes par écrit au Rayon 255, sports de la maison

● PROGRÈS, 56, rue de Londres, Paris-8 ●

## RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE — Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir!

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.50

**PARFUM « TROUBLANT »** enchanteur, irrésistible, attire la sympathie et l'amour 14 fr. et 32 fr. 40 fr. Livres psychiques, d'amour. Pour plaire, se faire aimer de près, de loin, 22 fr. L'art d'être heureux, 22 fr. Pour hypnotiser en 3 leçons. 5 fr. Catalogue gratis Ec. : L'INITIATEUR à VIESLY (Nord). Dem. Notice bracelet Talisman « Sept ».

### MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Resultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

(INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17<sup>e</sup>)

**Mme MAX** Voyante, diplôme international Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours, sauf jeudi, et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9<sup>e</sup>. (M<sup>e</sup> Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

### Pour la Publicité dans "DÉTECTIVE"

s'adresser à : **Mme H. DELLONG**  
 73, r. des Saints-Pères Tél. : LIT. 07-50

**LIVRES** A PRIX TRÈS RÉDUITS  
 Tous Auteurs  
 Littérature - Philosophie  
 Histoire - Guerre - Voyages  
 Aventures - Policiers  
 Sexualité - Mœurs

CATALOGUE LIBRAIRIE CRITIQUE  
 18, Rue Cels, 18 — PARIS-XIV<sup>e</sup>

**ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS**  
 (Cours par correspondance)  
 Brochure gratuite sur demande  
**28, AVENUE HOCHÉ (8<sup>e</sup>)**  
**CAR. 19-45**

# L'ÉLECTRICITÉ



*Pourquoi le traitement par l'électricité guérit:*

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Moderne du Docteur **M.A. GRAND** de Bruxelles et envoyé **gratuitement** à tous ceux qui en font la demande, va vous l'apprendre **immédiatement**.

Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

**Système Nerveux et de l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les Maladies des Voies Digestives et du Système Musculaire et Locomoteur.**

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, il est recommandé de demander ce livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par cette méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de son succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, l'Électricité Galvanique pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et il peut être dit en toute logique que chaque famille devrait posséder ce traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi tous les lecteurs de ce Journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, sont engagés à en faire la demande.

**C'EST GRATUIT :** Écrivez à l'Institut Moderne du Docteur **M.A. GRAND**, 30, Avenue Alexandre-Bertrand, FOREST-BRUXELLES, pour recevoir, par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'Étranger : Lettre 2.25 — Carte 1.25.



Mlle Suzanne D... a facilement doublé ses revenus en s'adonnant chez elle aux travaux des Ateliers d'Art chez Soi.

Tous les Français doivent savoir

qu'ils peuvent tout de suite trouver une situation agréable, indépendante, rémunératrice et stable en s'adressant aux

**ATELIERS D'ART CHEZ SOI**  
 (Société S.A.D.A.C.S.)

Médaille d'Or Exposition 1937.

**T**OUTES personnes, hommes ou femmes, à la recherche d'une situation stable et lucrative, ou désirant augmenter leurs revenus en travaillant pendant leurs heures de loisirs, ou tout simplement qui veulent une occupation agréable, doivent dès aujourd'hui, au moyen du « Bon gratuit » ci-dessous, demander aux Ateliers d'Art Chez Soi tous les renseignements détaillés.

Les Ateliers d'Art Chez Soi, puissant groupement d'artisans, grâce à une organisation de vente remarquable, disposent de vastes débouchés dans les Grands Magasins, les grosses firmes et dans la clientèle particulière.

Pour satisfaire aux nombreuses commandes qu'elle reçoit de tous côtés, la Société S. A. D. A. C. S. recherche de nouveaux adhérents, à qui elle enseignera les arts appliqués et dont elle fera des artisans consommés, possédant tous les secrets de la décoration, les procédés et les techniques les plus modernes.

Nul besoin d'aptitudes particulières, la Société S. A. D. A. C. S. vous enseignera ses méthodes avec facilité. Le temps de formation est d'ailleurs très court et, dès le début, la Société écoule la production de ses nouveaux adhérents. Que vous habitiez Paris ou un village de la plus lointaine province, la S.A.D. A.C.S. se chargera de votre formation et s'occupera de la vente de votre production. Le matériel et l'outillage (en cinq coffrets complets) sont fournis gratuitement aux nouveaux adhérents.

Travailler chez soi dans l'indépendance.

Avoir à portée de sa main un service de ventes ami qui toujours défend les intérêts de ses adhérents et dispose de débouchés importants, n'est-ce pas le rêve de tous ?

C'est ce que vous offrent les Ateliers d'Art Chez Soi aujourd'hui.

Lisez leur brochure gratuite.

Si vous habitez Paris, ou si vous y venez, ne manquez pas de nous rendre visite.

BON A DÉCOUPER OU A RECOPIER à adresser à la Société S.A.D.A.C.S. (Cours B 132) 25, rue d'Astorg, Paris-8<sup>e</sup>

Veillez m'envoyer gratuitement, sans engagement de ma part, votre plaquette illustrée « Les Travaux d'Art chez Soi », ainsi que tous les renseignements sur l'offre spéciale de matériel gratuit que vous faites.

Inclus : 2 timbres à 0,30 pour frais d'envoi.

M. ....

à .....  
 .....

WALLACE SMITH

## BESSIE COTTER

Roman

Traduit de l'anglais par MAURICE SACHS

Bessie Cotter vit d'une vie obscure et un peu végétative dans une sorte de « saloon » plein de jurons, des fumées du whisky, des notes criardes du piano mécanique... Wallace Smith est en même temps qu'un écrivain réaliste de premier plan, un humoriste précis, ironique, amoureux de la cocasserie si émouvante de certaines existences, bourgeoises dans leur dépravation.

SHEILA COUSINS

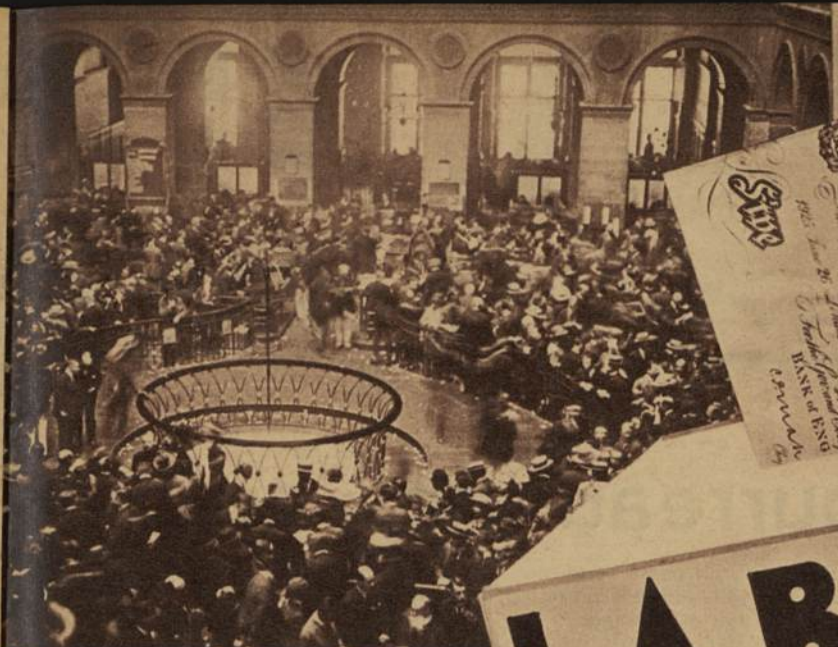
## J'AI HONTE DE MENDIER

Récit d'une prostituée de Londres

Traduit de l'anglais par MADELEINE BRÉMONT

Cette confession, « ce voyage au bout de la nuit de Londres » a été interdit en Angleterre.

# FILOUS D'AUJOURD'HUI



## LA BOÎTE magique

Abriata, seul, apparut. Il portait à la main la fameuse valise. Il passa près de Robin, semblant l'ignorer. Il continua son chemin. Dédaignant l'ascenseur, il monta le grand escalier. Robin le suivit.

Un quart d'heure après, dans une chambre de l'appartement loué par Robin, le miracle recommençait.

Comme à Paris, Abriata fit les mêmes mélanges avec les mêmes flacons, agita d'un même mouvement la même éprouvette.

Fébrilement, d'une sacoche, Robin sortit trente billets de mille livres. Abriata poussa l'ironie jusqu'à demander :

— Mon cher, je vous en prie. Placez vous-même les billets dans la machine.

Trente fois, le gogo volontaire fit le geste. Trente fois, il introduisit mille livres dans la « couveuse ».

Au bout d'une demi-heure, il avait ainsi fait cadeau à la boîte magique de six millions. De plein gré.

Abriata, soudain, éprouva le désir d'al-



**M**AURICE ROBIN avait mené jusqu'alors, tantôt dans son somptueux appartement de l'avenue Bugeaud, tantôt dans sa ferme du Midi, une existence exempte de soucis, mais sans imprévu.

A sa majorité, il reçut sa part de l'héritage. Une bagatelle : une douzaine de millions. Enfin, il allait pouvoir à sa guise gaspiller son argent.

Il ne songea pas un instant à le dépenser en voyages qui l'auraient instruit, ou en quelque autre plaisir facile. Il voulut faire fructifier la manne paternelle. Il se lança dans les affaires. Comme on se jette dans l'eau pour se rafraîchir : la tête la première. Malheureusement, la tête, c'est ce qui lui manquait le plus.

On le voyait, tous les jours, dans cette grande brasserie où, entre le premier et le deuxième apéritif, se perdent des situations ou se bâtissent des fortunes. Il offrait d'abord, aux aigrefins en quête de gogos, un visage où la naïveté le disputait au désir de comprendre. Ensuite, il offrait de l'argent. Il était pris dans l'engrenage. Il ne s'en apercevait pas. D'ailleurs, que lui importait. Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuyait pas.

Et lorsqu'il fit la connaissance d'Ernest Lacan, sa jubilation ne connut plus de bornes.

Lacan, petit bonhomme au regard perçant, aux gestes vifs, avait le don de lui plaire. L'extrême facilité de sa conversation, l'interminable hagoût qu'il déployait le séduisirent au point qu'il sollicita comme une faveur de faire des affaires avec lui. Lacan n'hésita pas une seconde à le conseiller, à le guider dans l'inextricable maquis des combines financières et des tractations à la limite de la correctionnelle.



Puis, il lui présenta, un soir, trois de ses amis, comme lui dans les affaires : Manuel Hoyoz, Espagnol aux yeux de flamme, Sola Abriata et Manuel Urruty, Sud-Américains aux allures de dandys d'opérette.

— Voici trois excellents amis à moi. Abriata a trouvé un moyen de doubler une fortune en moins de temps qu'il n'en faut pour la compter. Seulement, voilà, il faut des fonds, au départ. Une spéculation malheureuse les a momentanément démunis. Il suffirait du peu que vous pourriez avancer pour réaliser une affaire vraiment sensationnelle.

— Qu'à cela ne tienne, répondit Robin. Mais je voudrais bien connaître ce moyen.

— Entendu. Donnez-nous rendez-vous ce soir, nous vous dirons le « truc ».

— O. K. A ce soir, chez moi, neuf heures.

Quelques instants après, dans un grand salon, à peine éclairé par une torche électrique, autour d'une table où trônait un seau à champagne, les quatre hôtes expliquaient à Maurice Robin la « grande combine ». C'est Lacan, le speaker de la bande, qui expliqua :

— Le système est d'une simplicité enfantine. Abriata possède une machine extraordinaire. Il suffit d'y placer sur un rouleau, un billet de banque, spécialement traité auparavant. On ferme. On tourne. Une minute après, ou rouvre. Et sur un deuxième rouleau, neuf, brillant, « vrai », un bank-note exactement semblable à celui qu'on y avait déposé n'attend plus que votre main le saisisse. N'est-ce pas beau ?

— Je suis enthousiasmé, s'écria Robin. Avez-vous la machine ?

— Oui, elle est là. Hoyoz, donne la valise, s'empressa Lacan.

Sola Abriata, qui jusqu'alors était resté muet, n'avait pas fait un geste, ouvrit la valise et en sortit une espèce de boîte en deux parties, jointes par deux charnières en caoutchouc. Avec les gestes du savant dans son laboratoire lorsqu'il aligne les éprouvettes et colle son œil au microscope, Abriata rangea sur la table une dizaine de flacons recouverts d'étiquettes où se lisaient des noms étranges. Il en ouvrit quelques-uns, les porta à ses narines, fit quelques grimaces. Puis il

versa au compte-gouttes, dans une éprouvette graduée, une quantité infime du contenu de chacun des flacons. On vit, au fond de l'éprouvette, un précipité blanchâtre, bouillonner ; une véritable tempête en miniature. Il éleva le mélange à la hauteur de la lumière : il l'agitait avec un bâtonnet de verre. Un sourire l'illumina. Il était certain que l'expérience était bien partie.

Maurice Robin, penchait au-dessus de ce laboratoire en chambre, un visage anxieux, haletant.

— Dites-donc, Maurice, avez-vous un billet ?

— Un billet ? Cent francs ? Mille francs ?

— Non ! Non ! Il nous faudrait un billet de cent livres ou de cent dollars.

— Attendez-moi ! Je vais en chercher un.

Lorsqu'il revint, avec ses cent dollars, les quatre « chimistes » buvaient le champagne.

« Ça » donne soif ! s'excusa Hoyoz. Abriata prit le billet, le roula dans le sens de sa longueur et l'introduisit dans l'éprouvette. Puis il le tendit à Robin, l'invitant à le placer lui-même sur le rouleau.

Robin, tremblant, ému, accomplit « le geste ». Abriata tourna une manivelle, pendant deux minutes. Il ouvrit un des côtés de la boîte. Six secondes après, il offrait à Maurice Robin, de plus en plus ébloui, une splendide coupure de cent dollars.

— Mais ce n'est pas le même numéro, s'aperçut celui-ci.

— Zut ! fit Lacan. Le rouleau a dû dérailler.

Abriata recommença les opérations. Mais, cette fois, avec un luxe de délicatesse et d'attention qui firent de nouveau l'ébahissement sans restriction du jeune millionnaire.

C'était réussi.



N'eût été la solennité de l'heure, Robin aurait dansé de joie.

Il voulut, immédiatement, mettre le faux billet à l'épreuve.

**C'est autour de la « corbeille » de la Bourse que Maurice Robin, (à droite) fit la connaissance d'Ernest Lacan. Ce dernier lui présenta les trois « magiciens » qui devaient lui apporter la fortune**



C'est au « Bœuf sur le toit » qu'il alla dépenser le produit miraculeux de cette poule aux œufs d'or mécanique.

Bien entendu, on lui prit son billet qu'il croyait faux et qui, de mémoire de bank-note, n'avait jamais été aussi fier de son authenticité.

Maurice Robin mit deux mois à se remettre de cette soirée. Pendant deux mois, dans sa ferme, au milieu de ses lapins et de ses canards, il réfléchit aux bénéfices qu'il pourrait retirer de cette « invention », s'il pratiquait l'opération sur une grande échelle.

Il revint à Paris. Il revit Lacan.

Ce dernier, mis au courant des appétits grandissants de son gogo d'ami, ne fit aucune difficulté à le remettre en rapport avec Abriata, Urruty et Hoyoz.

Sola Abriata, le technicien de la boîte magique, dépêcha auprès de Robin, Manuel Hoyoz, son « secrétaire général ».

Ce dernier, avec talent, fit miroiter aux yeux du millionnaire, les avantages d'une grosse expérience.

Maurice Robin accepta d'emblée ce qui lui paraissait l'affaire de sa vie. Il prit un rendez-vous avec Abriata et Hoyoz, au Savoy-Hôtel, à Londres. Dans les coffres de la Lloyd's, il possédait un confortable compte en banque : 60.000 livres sterling. En monnaie française : douze millions.

Un après-midi du mois de juin dernier, Robin arpentait avec impatience l'imposante et luxueuse hall du Savoy. C'est avec anxiété qu'il attendait ceux qui devaient le plumer.

Et, jailli du tambour de la porte,

ler dans la salle de bain, afin, lui expliqua-t-il, de laver quelques coupures.

Robin, fasciné par l'appareil à multiplier le capital l'attendit. Vainement.

Le lendemain matin seulement, persuadé qu'il avait été roulé, et de belle manière, il osa ouvrir la boîte. Quelques vieux journaux anglais gisaient au fond. Quant aux livres sterling, elles avaient pris le chemin le plus court qui conduit d'un point à un autre : la ligne droite. De sa poche à lui, Robin, à celle d'Abriata.

Il ne lui restait plus, à cet apprenti faussaire, un seul shilling. Il ne lui restait plus qu'une ressource : celle d'aller se plaindre à Scotland Yard. Là, un fonctionnaire écouta son récit, l'enregistra et lui dit :

— My dear, certainly drunk, indeed. (Mon cher, vous êtes ivre, en vérité.)

Et, consciencieusement, il fut passé à tabac, puis renvoyé à sa chère boîte magique.

De retour en France, il alla narrer ses peines à la police française.

Il avait besoin de se soulager, le pauvre millionnaire. Il avait bien été, d'autre part, soulagé de six millions.



Mercredi dernier, le jeune Maurice Robin, à la XIII<sup>e</sup> chambre correctionnelle, occupait le banc de la partie civile.

Il réclamait la restitution de ses six millions.

Au banc des inculpés, Lacan, Hoyoz et sa maîtresse, Marcelle Groleau, et Chevalier, comparse sans importance, prenaient des mines contrites et se voilaient pudiquement la face devant les objectifs des photographes.

Sola Abriata et Manuel Urruty, les deux plus gros bénéficiaires de l'effarante combine, n'étaient pas là. Grâce aux livres sterling de la boîte magique, ils avaient pu prendre la fuite.

Avant que ne commencent les débats, Maurice Robin eut à subir les rudes apostrophes de M<sup>e</sup> Baudet. Le jeune et talentueux avocat n'y alla pas par quatre chemins. C'est sur ces mots qu'il termina sa brillante improvisation :

— C'est un contrat de faux-monnayeur que vous apportez au tribunal.

L'on est en droit de se demander si malgré la magie de leur verbe, M<sup>es</sup> Lucile Tinayre, Odette Moreau, Python, Odin, Baudet, Ceccaldi, parviendront à libérer de leur box les prestidigitateurs à la boîte magique.



**Hoyoz, Marcelle Groleau et Ernest Lacan, au banc des accusés, ont perdu leur belle assurance. Dans quelques jours perdront-ils leur liberté ?**



L'éditeur de "la Paimpolaise" ayant cru discerner un plagiat dans "Le plus beau refrain de ma vie", réclame et assigne l'éditeur de cette chanson. Pour se faire une opinion, les juges ont fait tourner devant eux les disques de ces deux chansons.

## L'odyssée du bagnard

**A** CEUX qui ne croient pas possible aux êtres perdus de se rédimmer, je propose l'histoire de Saurat, évadé du bagne depuis 1927, qui s'était, tout seul, reclassé, à grands coups d'épaules, à grands coups de cœur, à grands coups de sacrifice et d'amour.

Il me l'a racontée lui-même, cette histoire, et dans un lieu où la confession prenait plus de valeur symbolique que si elle m'eût été faite dans un salon, dans un bar, n'importe où, en un lieu où elle atteignait aisément les sommets pathétiques. C'est dans le box des condamnés d'une chambre correctionnelle qu'il a penché vers moi sa tête intelligente et que les malheurs ont durement marquée; c'est là, entre deux gardes républicains qu'il m'a dit, sobrement, tous ses efforts pour redevenir un homme, lui que la société avait écarté d'elle, en accrochant dans le dos de la livrée infâme des Hommes Punis, des forçats, un matricule qui raye à tout jamais des vivants, comme, au moyen âge, on isolait les pestiférés ou les lépreux en les contraignant à porter une cliquette.

Il débarqua un jour à Saint-Laurent-du-Maroni avec un contingent de 1.200 forçats. La traversée sur le « La Martinière » avait été rude; l'arrivée fut pire. D'abord, il fut étonné de voir le teint pâle et brun des bagnards; il fut étonné du silence après le tintamarre de la traversée. Puis il alla, de misère en misère, jusqu'à ne plus pouvoir rester là, bien que, bon sujet, il ait été élevé à la 1<sup>re</sup> classe et admis à figurer sur le tableau de grâces.

Avec neuf camarades résolus à braver la mort, il tenta de reconquérir sa liberté, « la Belle ».

Ce fut long de trouver l'argent, long de trouver les vivres pour une traversée de vingt jours. Il fallait compter sur les trahisons, sur les exigences des commerçants chinois, des noirs Bonis, sur la vigilance des surveillants et des chasseurs d'hommes.

Ils partirent d'une crique, à marée haute et, la marée étant propice, ils franchirent la passe du Maroni et gagnèrent la haute mer.

Durant quatorze jours, ils vécurent entre le ciel et l'eau, sans boussole, poussés au hasard du vent et des courants, sur une coque de noix, ne mangeant que des conserves et des biscuits. La barrique d'eau douce et les vivres manquèrent après dix jours. Deux des évadés moururent; on les jeta à la mer.

Enfin, ils touchèrent terre, mourant de faim, de soif, de fatigue. Il fallut les porter à l'hôpital. Ils étaient au Vénézuéla, dans la patrie du libérateur Simon Bolivar qui, à son lit de mort, en 1830, avait formé le vœu suprême que le Vénézuéla fût toujours le refuge de tous les exilés, si indignes soient-ils.

Juan Vicente Gomez était président du Vénézuéla quand Saurat gagna « la Belle ». C'était un homme rude, mais juste et qui ne traquait pas les malheureux.

Saurat gagna Caracas à pied, vivant d'aumônes et de corvées, couchant à la belle étoile. Il baragouinait l'espagnol. A Cumana (petite ville de 15.000 habitants), il réussit à se placer comme garçon d'hôtel. Il y resta le temps

qu'il fallut pour s'acheter des vêtements décents et réaliser quelques économies. Puis il se rendit à Caracas. De là, il gagna la Colombie; il y vécut cinq ans, successivement à Baranquilla, à Santa-Marta, à Cartagena. Il fit un long séjour à Panama, puis à Costa-Rica, à Haïti. Il exerça tous les métiers, tous les métiers honnêtes. Il aurait pu, comme beaucoup, se livrer à de louches trafics, à la contrebande; il préféra souffrir, ne pas manger toujours à sa faim; ne pas dormir toujours dans un lit, mais rester honnête et revoir un jour la France, à présent qu'il était délivré de son mal.

Il faisait des corvées sur tous les bateaux français, seulement pour entendre la langue maternelle, les accents qui, loin du pays chavirent l'âme et le cœur. Il ne pouvait plus y tenir. Riche planteur, il abandonna tout: le ranch, les esclaves, les amis, les grandes chasses, les randonnées furieuses. Prudemment, il débarqua d'abord en Espagne; la révolution le chassa. Allait-il renartir vers ses champs illimités, vers ses innombrables troupeaux, vers tous ceux qui l'attendaient en Amérique du Sud? Mais la France? Il était trop près d'elle à présent. Il lui sembla qu'elle lui tendait les bras et qu'elle disait: « Reviens, j'ai oublié le forçat Saurat; reviens, tu es toujours mon enfant, mon enfant prodigue... »

Deux inspecteurs lui mirent un jour la main au collet.

Il connut de nouveau la géôle, le désespoir. Deux hommes de cœur, M<sup>rs</sup> Théodore Valensi et Rémy Machetto avec leur immense talent, forcèrent les grilles de la prison à s'ouvrir. Saurat est sauvé, malgré les juges. Je le sais bien; c'était écrit dans la décision de ses yeux sans peur et sans colère, dans la décision de sa bouche fière, de son front entêté...

Notre collaboratrice Simone France interroge les forçats évadés, Saurat et Boureix, qui avaient conquis "la Belle" et étaient redevenus de braves gens.



# DA JUST DES

## Bourreau des cœurs

**M.** DE S... n'assistait pas à l'audience de la 17<sup>e</sup> chambre et je le regrette, car il ne doit pas manquer de charme, à le juger par ses performances matrimoniales. Une première fois, il épousa cinq cent mille francs de dot qu'il mangea goulument. Observant alors la règle des serpents fascinateurs, il se mit un peu au repos pour digérer le demi-million avant que d'entreprendre de nouvelles chasses. Sa deuxième proie fut une jolie jeune femme, de noble famille, Mlle de B..., qui lui apporta, avec sa jeunesse, sa grâce, sa candeur, un million, de quoi satisfaire bien des hommes de peu, mais insuffisant pour rassasier M. de S... Il mangea de bon appétit le million de la dot et, quand il n'y eut plus rien, il décida d'obtenir d'autre argent, en privant la mère de son enfant qu'il lui enleva et qu'elle adorait. Pour revoir son enfant, la jeune mère devait, chaque fois, verser des sommes importantes. Que pensez-vous de ce grand seigneur et que dites-vous de sa façon d'agir? Vous dites comme moi: c'est un être plus vil que les souteneurs et ce qu'il fait, en bon français, se nomme rapt d'enfant et chantage. En bon français, mais pas en droit, car, étant le père et l'époux, il n'y a ni rapt ni chantage. Ne vous indignez pas: ce n'est ni vous ni moi qui sommes responsables du Code civil.

M. de S..., entre deux coups de chantage, ne restait pas inactif. Bien vite il devint l'amant d'une jolie femme qui possède la bagatelle de 30 millions et qui vécut, étant plébéienne et américaine, épouser son grand seigneur infâme. Pour arriver à ses fins, tout lui est bon, et comme Mme de S... ne veut pas divorcer parce qu'elle est très fidèle à l'observance des règles chrétiennes, la jolie millionnaire, aidée par son perfide amant, use de procédés assez déloyaux, vous l'allez voir.

Mme de S... a des amis, des Hollandais très riches, très bons pour elle, des gens simples qui ne comprennent pas toutes les malices de la vie parisienne, qui ne savent pas s'y retrouver très bien dans le dédale des affaires sentimentales.

C'est ainsi que M. Sico Schmitt — c'est le nom du brave Hollandais — de passage à Paris, s'en vint tout simplement loger pour quelques jours chez Mme de S... On agit ainsi en Hollande, et Mme Sico Schmitt, citée en témoignage, s'étonne que la police française, animée par le couple de gredins, se soit émue de la présence de son mari chez Mme de S...

Car vous devinez ce qui s'était passé: M. de S..., apprenant le séjour chez sa femme de M. Sico Schmitt, se dit: « Bonne affaire; je tiens mon divorce; un bon constat d'adultère y pourvoira. » Le commissaire vint; il vit Mme de S... en saut de lit rose, M. Schmitt en pyjama. Il y avait deux lits dans l'appartement, mais le brave commissaire, obnubilé par sa mission, n'en vit qu'un, n'en voulut voir qu'un, et encore crut-il discerner qu'il « avait été foulé par deux corps ». Rien d'étonnant: le charme de M. de S... opère peut-être aussi sur les hommes, voire sur les commissaires, et, de toute façon, on a vu mieux que cela dans Courteline. M<sup>r</sup> Ribet, qui défend son client avec la flamme pathétique qu'il apporte à toutes ses causes, mêle ici un peu d'ironie à son émotion, juste ce qu'il faut pour ridiculiser le commissaire de police, qui n'est pas à son aise sous le feu roulant des mots que lui décoche le grand avocat.

— Voyons, monsieur, vous êtes nourri sans doute de Rabelais (et j'ai garde de vous le reprocher), mais Rabelais avait, plus que vous, d'humanité et d'humanité. Il eût compris, le grand Angevin, que pour M. Schmitt, vieux Nordique, ces fautes ne comptent guère et qu'une amie laisse froid les sens, si elle émeut le cœur. A l'avenir, ajustez mieux vos lunettes et,

là où il est deux lits, n'en voyez pas qu'un; à l'avenir, ne soyez pas si péremptoire ni si prévenu (si j'ose dire, monsieur le commissaire); ne vous dites pas, a priori, que, puisqu'on vous a chargé d'un constat d'adultère, il doit y avoir adultère; considérez mieux les ressorts secrets qui animent les gredins; jugez mieux de ce qui peut les faire agir et ne condamnez pas, à la légère, les braves gens en butte aux assauts des fourbes.

M<sup>r</sup> Python, défenseur de Mme de S..., malade, s'était fait remplacer par M<sup>r</sup> Roclavoski, l'un de ses secrétaires, nous privant ainsi d'un régal auquel, j'en conviens, M<sup>r</sup> Ribet suffit pleinement, sans compter que M<sup>r</sup> Roclavoski ne manqua pas d'être, lui aussi, émouvant et drôle.

Si bien que, après cela, le président Patouillard hésitait à suivre le commissaire de police, à faire le jeu des coquins, machinateurs de tout cela. Il se contenta d'infliger seize francs d'amende aux prévenus. La femme du Hollandais était enchantée de ce verdict, qui me satisfait pour une autre raison: M. de S... obtiendra son divorce et sa douloureuse jeune femme sera, enfin, débarrassée d'un vilain monsieur. Elle souffrira d'abord, puis la vie coulera en baume sur sa plaie; elle guérira; elle aimera encore, et de plus dignes que le grand seigneur, mangeur de dot...

## Question de taille

**L**A 14<sup>e</sup> Chambre correctionnelle, en condamnant, l'autre jour, à 2 mois de prison un magasinier, Charles B..., pour outrages publics à la pudeur, a-t-elle commis une erreur judiciaire?

Nous sommes un peu sceptiques: d'abord, parce que nous ne croyons pas beaucoup à l'erreur judiciaire; ensuite, parce que l'affaire en question n'est pas définitivement jugée, que le condamné a fait appel et que la cour, peut-être, décidera autrement. Il n'y a donc pas, pour l'instant, de mal irréparable.

Seuls demeurent les faits qui ont motivé contre Charles B... les poursuites devant le tribunal et sur lesquels on n'est pas d'accord.

Portant un paquet sous le bras, le magasinier sortait d'un urinoir, avenue Philippe-Auguste, le 22 février 1939, à 3 h. 45 de l'après-midi. Soyons précis.

Deux femmes alertèrent un agent, accusant « ce monsieur d'être un cochon » et d'avoir fait devant elles un geste impudique et qui se prolonge — comment dire ces choses d'une façon qui ne soit pas déshonnête? — jusqu'à... extinction des feux.

L'homme expliqua (ce qui était vrai) qu'il n'avait pas de bretelles et que le pantalon s'était un peu affaissé...

L'agent conduisit le magasinier au commissariat. Là, les deux dames renouvelèrent leurs accusations, en donnant (et c'est le point capital du procès) des précisions sur l'outrage à la pudeur commis sous leurs yeux.

L'aînée des deux — une ménagère solide — n'y alla pas par quatre chemins. Droit au but.

— Je connais assez d'hommes, dit-elle textuellement, pour pouvoir affirmer avec certitude que monsieur était en pleine action et exceptionnellement fort.

Là-dessus, renvoyé devant le tribunal à l'audience des flagrants délits, Charles B... fut condamné à 2 mois.

Il a fait appel et a confié à M<sup>r</sup> Léon Crutians le soin de le défendre. Le procès viendra ces jours-ci. Un des arguments de la défense est tiré de l'erreur de la plaignante. Charles B... affirme qu'il n'a pas été pourvu par la nature d'attributs particulièrement avantageux. Il demande à la cour de s'en convaincre, sinon par un examen visuel direct, du moins par une constatation médicale.

La cour appréciera le « moyen ».

J. M.



Ceux de l'aventure

# Chargées de



La terrible explosion de La Courneuve avait suggéré à Ascension (ci-contre) l'idée de s'en attribuer le mérite auprès de l'organisation ennemie à laquelle il appartenait.



III (1)

**C** fut un moment de stupeur, lorsque le courrier dérobé par Mme Hélène, à Barcelone, fut traduit en français et déposé sur le bureau de M. Priolet. Dans l'une des lettres, ou du moins sur les bords gommés de l'enveloppe, l'envoyeur rendait compte au chef du centre d'espionnage de l'explosion de La Courneuve. Il indiquait avec précision les moyens que lui et ses complices avaient employés pour provoquer cette terrible catastrophe.

— Veuillez envoyer de suite 20.000 francs pour régler mes différents frais et ceux de Germain et Petit, qui m'ont assisté dans cette opération, ajoutait-il, sinon je ne pourrai plus continuer la mission que j'ai entreprise. — Voilà un gaillard qui paraît sûr de l'impunité, s'écria M. Priolet, Non seulement il s'accuse d'avoir provoqué l'attentat, mais il indique le nom de ses complices.

— Il me paraît également ordonné, cet espion, fit un inspecteur, il joint la note de frais à son rapport.

Seulement, cet étrange correspondant ne se doutait pas que sa missive adressée à la Ronda San Pablo tomberait tout entière entre les mains du S. C. R. De plus, la lettre placée à l'intérieur de l'enveloppe et qui, pour les censeurs militaires, ne présentait habituellement aucun intérêt, puisqu'elle était destinée exclusivement à son amie (celle qu'Hélène avait suivie jusqu'au bureau allemand de Barcelone où elle portait l'enveloppe) ; cette lettre donc contenait assez de renseignements sur l'existence et les fréquentations de l'expéditeur pour permettre son identification.

— C'est un drôle de type, pouvait dire, quelques semaines plus tard, l'inspecteur principal Goret, qui avait été chargé de cette affaire. C'est un Espagnol, inscrit à l'hôtel sous le nom de Ascension, lequel travaille régulièrement dans une maison de commerce. Le plus curieux, c'est que les complices qu'il a désignés dans sa lettre existent réellement. Ce sont deux Français, l'un réformé et l'autre blessé de guerre, en convalescence d'un mois.

Ils se rencontrent dans un café de la rue Rambuteau.

— Eh bien ! mais c'est parfait, fit M. Priolet, continuez la surveillance de cet Espagnol. Nous allons nous assurer si les prétendus complices se trouvaient à la Courneuve au moment de la catastrophe, et les filer dans tous leurs déplacements. Si un sinistre éclate après leur passage, nous aurons au moins des éléments pour opérer.

Heureusement pour eux, la vie de ces deux Français était irréprochable, et je me demande encore ce qui serait arrivé si, par un malencontreux hasard, une catastrophe s'était produite lors de leur passage dans un point quelconque du camp retranché de Paris.

Les surveillances continuaient, Ascension, de plus en plus confiant, correspondant après chaque fait important survenu dans la capitale (grèves, incendies, etc.), avec le centre de Barcelone, et s'en attribuait la responsabilité dans les mêmes conditions que pour La Courneuve.

— C'est impossible que cet individu soit pour quelque chose dans ces affaires, déclaraient les enquêteurs. Il ne manque jamais son travail, et rentre très régulièrement à son hôtel, le soir, vers 9 heures.

Cependant, les services du capitaine Ladoux avaient établi qu'en effet, Ascension faisait bien partie du centre d'espionnage allemand de Barcelone. Il s'était présenté au début de 1917, apportant des renseignements sans grande importance, mais qui néanmoins lui avaient été rétribués pour « l'amorcer ». Il avait en effet proposé de provoquer des catastrophes susceptibles d'atteindre le moral de la population parisienne. Justement, une de ses lettres venait à nouveau d'être interceptée, dans laquelle tout en indiquant les moyens employés pour provoquer une grève qui venait d'éclater dans une usine travaillant pour la défense nationale, il réclamait des subsides pour lui et trois nouveaux complices, qu'il désignait.

— En voilà assez, déclara M. Priolet, identifiez ces trois nouveaux venus dans cette affaire, ensuite, nous « enlèverons tout le lot ».

Ce matin-là, lorsque l'inspecteur principal Goret eut filé, comme à l'ordinaire, jusqu'à son travail, cet étrange espion, il partit soudain d'un grand éclat de rire, et ceux qui, comme moi, connaissent cet excellent camarade, savent que ce dernier n'est pas spécialement prodigue de ces marques de gaieté.

— Regarde la façade de l'immeuble, fit-il simplement. Ascension est « culotté », mais il ne se creuse pas le cerveau pour trouver le nom de ses complices !

Les trois nouveaux noms de ses complices s'étaient en lettres d'or, aux balcons de l'immeuble. De cette façon, Barcelone ne pouvait nier leur existence. C'étaient d'ho-

norables commerçants, bien ignorants de l'usage fait de leurs noms.

— Vous reconnaissez avoir écrit ces renseignements au centre allemand de Barcelone ? lui demanda M. Priolet.

— Oui monsieur le commissaire, mais je n'ai rien donné. Je prenais mes renseignements dans les journaux. J'ai toujours travaillé. Je suis peut-être un escroc, mais pas un espion. J'aime la France.

— Combien avez-vous touché de Barcelone pour vos renseignements ?

— Trente-sept mille francs, mais...

— Et la première fois, lorsque vous êtes allé offrir vos services à l'ennemi, vos renseignements n'étaient pas faux ?

— Non, mais ils étaient sans importance.

Ascension n'avait sans doute pas prévu qu'en temps de guerre, cela constituait le délit d'intelligence avec l'ennemi, et pouvait entraîner la peine de mort.

Il faut croire que l'autorité militaire hésitait à ordonner l'exécution de cet escroc-espion, car il ne fut fusillé que deux ans après son arrestation. L'époque était défavorable. La répression était à l'ordre du jour.

## Le fauteuil N° 23

— Moi aussi, fit l'ouvreur, j'ai cru qu'il s'agissait d'un « piqué ». En temps de guerre, louer à intervalles réguliers et huit jours à l'avance, les deux mêmes fauteuils dans un music-hall, cela ne se rencontre pas souvent, mais je crains que la chose soit plus grave qu'un simple caprice. Je suis persuadée que les occupants du fauteuil 23, homme ou femme, car ils changent chaque fois, ne connaissent pas, avant le spectacle, celui qui a loué les places, et qui occupe le fauteuil 21, situé à côté.

Ce spectateur est toujours le même. Il arrive dès le début de l'orchestre. Il porte un rouleau de petite dimension sous le bras. Je crois qu'il s'agit d'une partition de musique, sans pouvoir l'affirmer.

— Et lorsque le 23 arrive avec son ticket ?

— Je le place, il me donne un pourboire, et rien ne permet de supposer qu'il connaît son voisin. Seulement, bien avant la fin du spectacle, c'est le dernier arrivé qui quitte la salle, et c'est lui qui emporte le fameux rouleau sous le bras. L'autre reste à sa place, impassible.

A n'en pas douter, on se trouvait en présence d'une transmission de documents à une personne venant pour la première fois, et à laquelle comme signe de reconnaissance, on faisait parvenir le coupon de la place, voisine de celle que devait occuper le porteur.

— Alors, on tente le coup, demanda un inspecteur. Le bureau de location nous prévient aussitôt la demande de location des deux places. Seulement, il nous faudra une femme pour « entrer dans la danse » et occuper le fauteuil 23, cela paraîtrait moins suspect. Elle pourrait, à la rigueur, prétexter une maladie de son amant ou de son mari, l'envoyant à sa place chercher le document. Si l'on rate, il nous reste encore le client du 21 à filer. Je crois que c'est du « nougat ».




Barcelone, par sa situation terrestre et maritime, abrita, pendant la guerre, le centre le plus important de l'espionnage allemand à l'étranger. C'est dans cette ville que les espions venaient proposer leurs services et y recevaient les directives. Les deux tiers des fusillés de Vincennes appartenaient à ce centre.



**DETECTIVE**

# LA BANDE JUGULÉE

Directeur :  
MARIUS LARIQUE



L'escroquerie aux faux mandats a échoué. Les gangsters marseillais rescapés de la bande Mela ont été arrêtés quelques heures après leur arrivée à Paris.